

HT
395
.C32A514
Ontario

LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ONTARIO

L'un des rapports sur les
perspectives de développement
dans les provinces, territoires
et régions du Canada
préparés par *le Canada*
le ministère de l'Expansion économique régionale



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Expansion
Économique
Régionale

Regional
Economic
Expansion

Décembre 1979

Industry, Trade
and Commerce

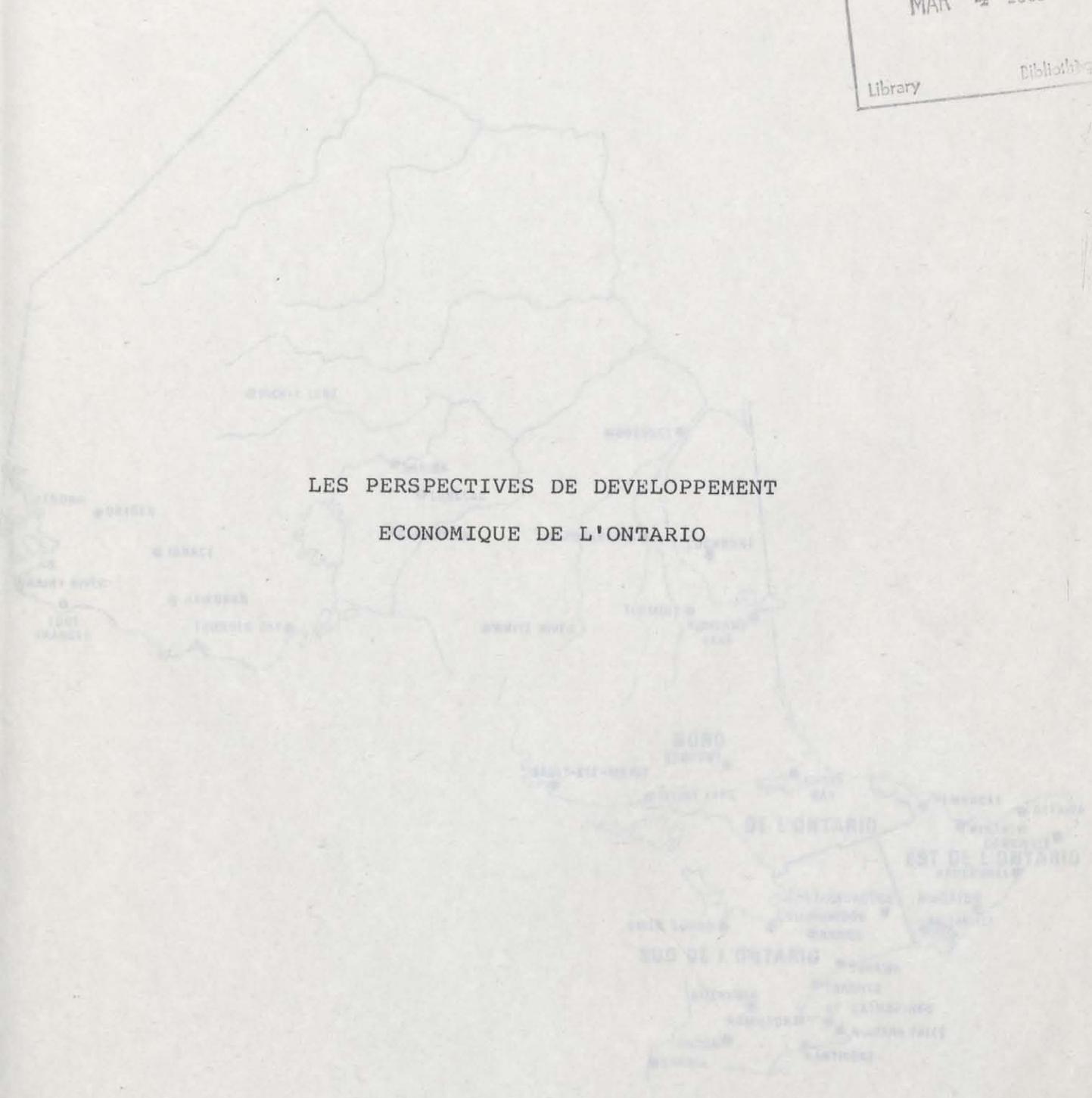
Library

ONARIO
Inventaire
et Commerce

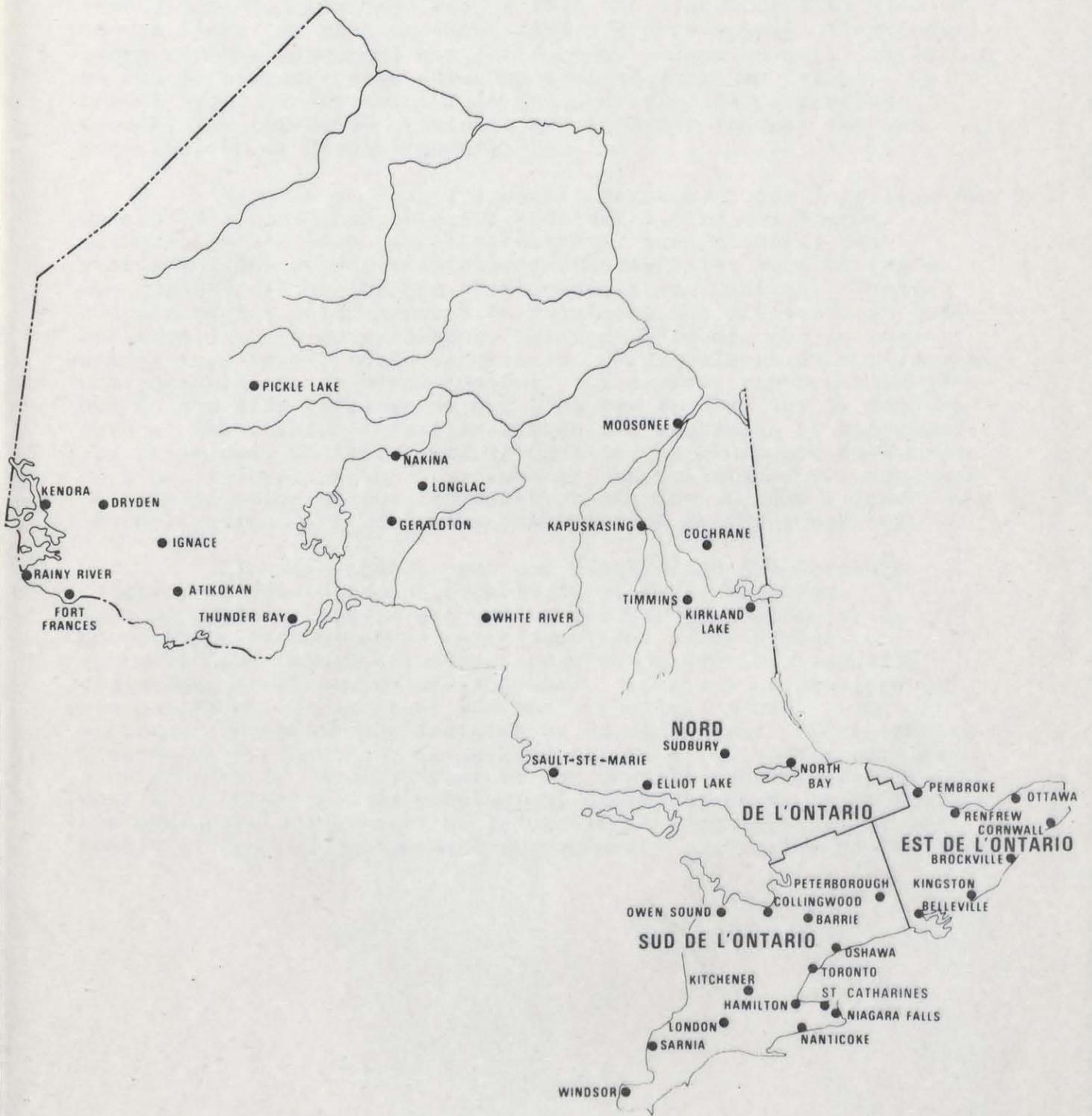
Library
Bibliothèque

MAR 4 1980

LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE DE L'ONTARIO



ONTARIO



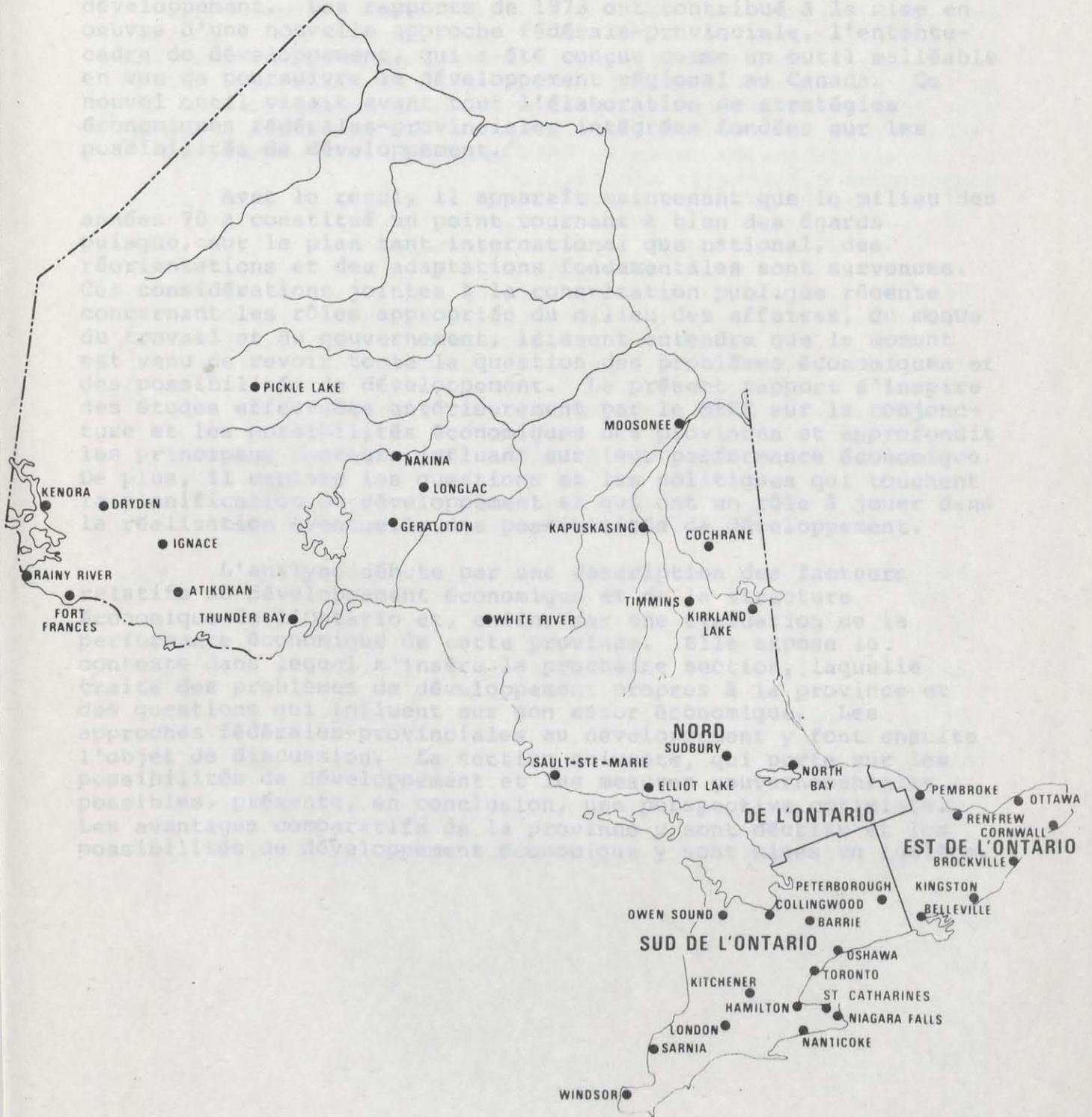
ONTARIO

PREFACE

En 1973, le ministère de l'Expansion économique régionale a publié une série de rapports sur la conjoncture économique de chacune des provinces et sur leurs perspectives de développement. Les rapports de 1973 ont contribué à la mise en oeuvre d'une nouvelle approche fédérale-provinciale, l'entente-cadre de développement qui a été conçue comme un outil malléable en vue de poursuivre le développement régional au Canada. Ce nouvel effort vise à favoriser l'élaboration de stratégies économiques fédérales-provinciales adaptées aux besoins et aux possibilités de développement.

Il apparaît maintenant que le milieu des années 70 constitue un point tournant à bien des égards. Les réformes et les adaptations fondamentales sont survenues. Ces considérations ont une importance particulière concernant les rôles appropriés du milieu des affaires, du monde du travail et du gouvernement, laissant entendre que le moment est venu de revoir la question des politiques économiques et des possibilités de développement.

Le présent rapport s'inspire de ces études et vise à offrir une vue d'ensemble sur la conjoncture et les perspectives économiques de l'Ontario. Il traite des problèmes de développement au sein de la province et des questions qui influent sur son développement économique. Les approches fédérales-provinciales au développement régional ont été l'objet de discussion. La section sur les possibilités de développement et les politiques possibles, présentée, en conclusion, les avantages comparatifs de la province et les possibilités de développement.



PREFACE

En 1973, le ministère de l'Expansion économique régionale a publié une série de rapports sur la conjoncture économique de chacune des provinces et sur leurs perspectives de développement. Les rapports de 1973 ont contribué à la mise en oeuvre d'une nouvelle approche fédérale-provinciale, l'entente-cadre de développement, qui a été conçue comme un outil malléable en vue de poursuivre le développement régional au Canada. Ce nouvel outil visait avant tout l'élaboration de stratégies économiques fédérales-provinciales intégrées fondées sur les possibilités de développement.

Avec le recul, il apparaît maintenant que le milieu des années 70 a constitué un point tournant à bien des égards puisque, sur le plan tant international que national, des réorientations et des adaptations fondamentales sont survenues. Ces considérations jointes à la consultation publique récente concernant les rôles appropriés du milieu des affaires, du monde du travail et du gouvernement, laissent entendre que le moment est venu de revoir toute la question des problèmes économiques et des possibilités de développement. Le présent rapport s'inspire des études effectuées antérieurement par le MEER sur la conjoncture et les possibilités économiques des provinces et approfondit les principaux facteurs influant sur leur performance économique. De plus, il explore les questions et les politiques qui touchent la planification du développement et qui ont un rôle à jouer dans la réalisation éventuelle des possibilités de développement.

L'analyse débute par une description des facteurs relatifs au développement économique et de la structure économique de l'Ontario et, enfin, par une évaluation de la performance économique de cette province. Elle expose le contexte dans lequel s'insère la prochaine section, laquelle traite des problèmes de développement propres à la province et des questions qui influent sur son essor économique. Les approches fédérales-provinciales au développement y font ensuite l'objet de discussion. La section suivante, qui porte sur les possibilités de développement et les mesures gouvernementales possibles, présente, en conclusion, une perspective optimiste. Les avantages comparatifs de la province y sont décrits et les possibilités de développement économique y sont mises en lumière.

Il y a tout lieu de croire qu'au fil des années, les conditions, les tendances et les possibilités continueront d'évoluer. Cela dit, il est évident que le développement économique exigera toujours que les politiques internes et intergouvernementales soient étroitement coordonnées. Dans ce contexte, il est à espérer que le présent rapport serve de toile de fond à l'élaboration et à la mise en oeuvre futures, dans la province, de stratégies de développement fédérales-provinciales intégrées et, à un niveau plus large, qu'il apportera, à moyen terme, une dimension spatiale à la préparation des décisions économiques à l'échelle nationale.

TABLE DES MATIERES

1.	APERCU GENERAL.....	1
2.	LES FACTEURS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.....	3
2.1	Les facteurs de base.....	3
2.2	L'économie de l'Ontario en perspective.....	6
2.2.1	La structure économique.....	6
2.2.2	L'économie provinciale dans le contexte national.....	9
2.3	Tour d'horizon de la performance économique.....	12
2.3.1	Les indicateurs généraux.....	12
2.3.2	Les tendances démographiques.....	14
2.3.3	Le marché du travail.....	16
2.3.4	Le climat des investissements.....	19
2.3.5	L'analyse sectorielle.....	20
2.3.6	Les situations économiques régionales.....	25
2.4	Les perspectives à moyen terme.....	31
3.	LES PROBLEMES ET QUESTIONS DE DEVELOPPEMENT.....	35
3.1	La compétitivité internationale de l'industrie de l'Ontario.....	35
3.2	Les problèmes démographiques et de main-d'oeuvre..	36
3.3	L'énergie.....	36
3.4	Les ressources naturelles.....	38
3.5	Les transports.....	39
3.6	L'environnement.....	40
3.7	L'évolution des schèmes d'établissement.....	41
3.8	Les inégalités régionales.....	41

4.	LES INSTRUMENTS FEDERAUX ET PROVINCIAUX.....	42
4.1	Les priorités de développement du gouvernement....	42
4.2	Les instruments provinciaux.....	43
4.3	Les instruments fédéraux.....	45
4.4	Les instruments fédéraux-provinciaux.....	47
5.	LES POSSIBILITES DE DEVELOPPEMENT.....	50
5.1	Les avantages comparatifs de l'Ontario.....	50
5.1.1	La situation géographique.....	50
5.1.2	Les ressources naturelles.....	51
5.1.3	La structure industrielle.....	52
5.1.4	Le secteur tertiaire.....	53
5.1.5	Le marché.....	54
5.1.6	Les avantages à court terme.....	55
5.2	Les domaines précis de possibilités de développement.....	55
5.2.1	Les perspectives de développement.....	55
5.2.2	Les possibilités du secteur primaire.....	57
5.2.3	Les possibilités du secteur secondaire.....	60
5.2.4	Les possibilités du secteur tertiaire.....	64
6.	RESUME ET CONCLUSIONS.....	66

1. APERCU GENERAL

Bien que certaines possibilités concrètes de développement à moyen terme existent en Ontario, il importe de noter que la position de cette province dans l'économie s'est modifiée au cours de la présente décennie, alors que sa participation au produit national brut diminuait, à la suite du déplacement vers l'ouest du centre de gravité de l'économie. A l'heure actuelle, le maintien de l'élan économique de l'Ontario ainsi que de sa contribution correspondante au dynamisme de l'économie canadienne dépend, semble-t-il, d'une intervention gouvernementale ferme. L'adaptation et la stimulation industrielles, le renforcement des avantages naturels de la province, et les mesures pour alléger la hausse des coûts de l'énergie représentent des questions de la plus haute importance.

Au niveau régional, l'Ontario continue d'enregistrer des fluctuations prononcées. Tandis que l'économie du sud de la province s'appuie fortement sur les secteurs manufacturier, agricole et tertiaire, celle du Nord, pour sa part, est axée sur les activités reliées aux ressources, notamment les mines et les forêts. L'économie de l'est de l'Ontario, d'autre part, est fortement tributaire du secteur tertiaire et, en particulier, de celui de l'administration publique. Le secteur de l'agriculture, bien qu'important, est présentement en période de transition, qui se caractérise par l'introduction d'une technologie plus avancée et par la réduction des exploitations agricoles; le secteur de la fabrication demeure limité et les usines montrent, dans bien des cas, des signes de désuétude et d'inefficacité.

Les performances économiques de chaque région de la province ont toutes subi les contrecoups de la situation internationale, des caprices du marché mondial et des programmes de restriction du gouvernement. Tout en continuant d'être la plus dynamique, la région du sud de l'Ontario est celle qui a le plus ressenti les effets négatifs de la situation internationale changeante. L'inflation croissante, résultant dans une large mesure des coûts élevés de l'énergie, ainsi que le défi que posent les pays du tiers monde au secteur de la fabrication à forte concentration de main-d'oeuvre, ont nui aux intérêts de son importante industrie manufacturière. En conséquence, les investissements de capitaux ont fléchi, ce qui, en retour, a eu de graves répercussions sur son importante industrie du bâtiment. En revanche, le nord de l'Ontario a vu son activité économique touchée indirectement par l'impact de ses principaux acheteurs. Ainsi, le fléchissement de la demande, aux Etats-Unis plus particulièrement, au milieu de la décennie, s'est fait sentir d'abord dans l'industrie forestière, puis dans l'industrie minière. Un autre facteur important a été celui de l'agitation ouvrière dans ces secteurs. Dans l'est de la province,

l'économie a subi les contrecoups des réductions gouvernementales et de la décentralisation de la Fonction publique fédérale vers d'autres régions. Le secteur de l'administration publique, qui compte pour 25 % de l'emploi, a en fait connu une croissance négative au cours des cinq dernières années.

Compte tenu de ces contraintes régionales, les plus importantes possibilités de développement semblent se présenter principalement dans le secteur de la fabrication du sud de l'Ontario. Tout en se préoccupant des problèmes régionaux, l'Ontario a tout intérêt à encourager l'accroissement des investissements manufacturiers dès maintenant, afin de tirer parti de la faible valeur du dollar et de profiter également de certains avantages que les réductions tarifaires du GATT annoncées récemment devraient entraîner. Conscient de la performance chancelante de l'économie, le gouvernement ontarien adopte une approche plus interventionniste au développement en offrant une aide financière directe aux industries manufacturières et en cherchant à attirer des projets qui reposent sur une technologie de pointe, sur la rationalisation et la spécialisation. En dépit des possibilités concrètes dans le secteur de la fabrication, les dangers d'une reprise de l'inflation, d'une récession aux Etats-Unis, de fluctuations dans la valeur du dollar et d'une hausse brusque des coûts de l'énergie, s'ils se concrétisent, risquent de nuire sensiblement aux efforts du gouvernement provincial.

L'avenir de l'Ontario est incertain. Les avantages traditionnels ont été affaiblis, les anciennes attitudes face au développement ne conviennent plus, et la situation économique internationale s'est modifiée de façon radicale. Désormais, l'Ontario qui s'est efforcé graduellement de stimuler l'économie des régions à faible croissance à l'intérieur de ses frontières doit désormais se préoccuper davantage du développement global de la province. La croissance constante de l'Ontario ne peut plus être tenue pour acquise par quelque niveau de gouvernement que ce soit. L'ajustement et la stimulation industrielles représenteront une des priorités fondamentales des années 80.

2. LES FACTEURS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

2.1 Les facteurs de base

La province de l'Ontario a de tout temps joué un rôle de premier plan dans l'économie canadienne. Depuis l'adoption de la " Politique nationale ", dont l'objectif était de créer des liens forts entre l'Est et l'Ouest dans les domaines de l'extraction, de la transformation et de la commercialisation des ressources naturelles, jusqu'à la réalisation actuelle d'économies régionales distinctes, l'Ontario a toujours représenté le pivot du développement économique national et le centre de la distribution des biens et services à l'échelle du pays.

Cependant, en dépit de ce rôle primordial et du rôle critique que les ressources ont joué dans le développement du pays, l'essor de l'Ontario n'a été relié que modérément à l'exploitation des ressources, en partie parce qu'il y avait d'autres genres de possibilités et, en partie également, parce qu'il y avait pénurie de ressources étendues et variées dont la mise en valeur eût été rentable. Ainsi, l'Ontario possède très peu de ressources énergétiques propres : en 1975, la province ne produisait que 9 % de ses besoins d'énergie. De plus, depuis la Seconde Guerre mondiale, la participation de cette province à la production du secteur des ressources primaires a fléchi. Abstraction faite de ces réserves variables en matières premières, l'Ontario vient en tête du reste du pays dans le développement d'une assise solide et diversifiée dans le secteur de la fabrication; elle domine, en fait, l'activité manufacturière de la nation. En conséquence et exception faite du nord de l'Ontario, le développement économique de la province n'a pas été associé principalement à l'exploitation des ressources naturelles; il s'est effectué en raison d'autres facteurs importants. Au nombre de ces facteurs, citons : la situation géographique, les ressources humaines, la structure industrielle, la disponibilité des marchés et le climat institutionnel propice au développement économique.

Depuis la fin du XVIII^e siècle, on attribue dans une large mesure le développement économique de l'Ontario à sa situation géographique au centre du pays et, notamment, à son accès aux grands marchés étrangers du Nord-Est américain et d'outre-mer. L'aménagement de réseaux de transport, tels que la Voie maritime du Saint-Laurent, a grandement favorisé la croissance de l'Ontario à la fois comme centre de transformation et de fabrication secondaires et comme point central du commerce pour le regroupement et la distribution des biens et des services domestiques. La taille et la diversité géographique de la province ont elles aussi contribué au progrès soutenu de nombreuses activités spécialisées et uniques à l'intérieur des grands secteurs économiques de l'Ontario. C'est pour ces

raisons, donc, et grâce surtout à l'apport des deux éléments primordiaux que constituent la situation et le cadre géographiques que l'Ontario a pris de l'expansion et prospéré au cours des années.

Les autres facteurs, à savoir, la structure industrielle, les marchés, les ressources humaines et le climat institutionnel, bien qu'importants, ne sont en réalité que des ramifications du développement initial résultant du cadre géographique de la province. Ces facteurs sont venus, en retour, renforcer la tendance initiale du développement et la perpétuer. Ainsi, par suite de la concentration traditionnelle de l'activité économique en Ontario, une structure industrielle s'est développée et a atteint un degré de croissance soutenue, fondée sur une série interminable de nouveaux aménagements d'infrastructure, de services modernes et de possibilités de liens industriels toujours plus nombreux. Cette structure industrielle a suscité chez la population active de la province, les compétences, les métiers et les traditions dont on avait besoin; elle a créé un marché domestique local fort et le climat institutionnel indispensable à la croissance future. Ces facteurs, pris isolément ou collectivement, ont servi à amener davantage de croissance et de diversification économiques dans la région de l'Ontario et sont devenus, par conséquent, parties intégrantes du processus de croissance de la province et de sa réussite sur le plan du développement. Le succès suscité par ces facteurs a, toutefois, créé d'autres vulnérabilités et problèmes particuliers.

La répartition de la croissance et des avantages découlant des facteurs de développement exposés ci-dessus n'a pas été égale dans toutes les parties de la province. En effet, le nord de l'Ontario n'est pas aussi favorisé que le Sud sur le plan géographique et, en conséquence, cette région n'a pas réussi à mettre au point la structure de croissance intégrée définie pour l'ensemble de la province. Dans cette région, le développement s'est essentiellement appuyé sur les ressources naturelles dont elle disposait, ce qui l'a soumise aux caprices du marché et amenée à devenir un arrière-pays dépendant du coeur de l'activité industrielle du Sud. Le rythme de croissance du nord de l'Ontario est, la plupart du temps, déterminé de l'extérieur, et la région affiche toutes les caractéristiques typiques d'une économie dépendante, axée sur les ressources et à faible croissance. Certaines de ces difficultés existent également, mais à un degré moindre, dans l'est de l'Ontario. Même si cette région partage la plupart des avantages que possède le sud de l'Ontario en matière de situation et de cadre géographiques, il n'en reste pas moins qu'elle n'a pas réussi à prendre son élan et qu'elle s'appuie considérablement sur la demande extérieure ou sur les dépenses du secteur public pour trouver l'impulsion dont son économie a besoin. En dépit du fait que cette région n'a

pas réussi à atteindre une croissance économique autonome et qu'elle reste sensiblement vulnérable aux conditions qui influent sur ses activités économiques principales, ses possibilités de croissance diversifiée sont évidentes, contrairement au nord de l'Ontario. En améliorant davantage la structure économique de la région, les nombreux facteurs de développement de l'Ontario pourront encore entrer en jeu et favoriser un essor réel. Par conséquent, quand on parle de croissance et de développement en Ontario, on doit reconnaître que les perspectives des trois régions sont uniques et qu'on doit les traiter séparément.

Abstraction faite des différences spatiales qui existent dans les attributs de développement de l'Ontario, les forces globales des facteurs doivent également être placées dans le contexte des événements récents et des conditions changeantes. Même si, dans le passé, les facteurs du développement de l'Ontario ont été suffisamment importants pour lui assurer une position prépondérante dans l'économie nationale, l'importance et les coûts croissants de l'énergie ont eu des répercussions considérables sur la situation telle qu'elle était. L'exploration et l'exploitation des ressources énergétiques sont devenues les principales forces d'attraction des investissements de capitaux et de création d'emplois, au cours des années 70; ces activités se sont concentrées presque exclusivement dans l'ouest du Canada. Compte tenu du fait que l'Ontario possède très peu de ressources énergétiques, et que la disponibilité à longue échéance d'énergie abondante et peu coûteuse constitue manifestement un problème pour la province, cette situation pourrait bien, dans l'avenir, avoir des répercussions sur ses avantages comparatifs en matière de développement. La tendance vers l'intensification de la concurrence et du commerce étrangers a également eu des effets négatifs sur le développement et la croissance soutenus de l'Ontario, plus particulièrement dans les secteurs de l'exploitation des ressources et de la fabrication à forte concentration de main-d'oeuvre où les pays du tiers monde sont récemment devenus plus dynamiques. Cette intensification de la concurrence a eu tendance à miner les avantages de développement uniques que détenait l'Ontario, notamment sur le marché domestique canadien. C'est ainsi qu'à cause des problèmes reliés au commerce et à l'énergie, l'Ontario a été forcé de réaliser, au cours des années 70, qu'il n'était plus ce leader incontestable et qu'il connaît aujourd'hui certaines difficultés à se maintenir à un niveau de rendement égal à la performance nationale. Bien que les facteurs de développement de la province aient encore beaucoup d'influence, ils ne dominent plus autant qu'ils ne l'ont déjà fait.

2.2 L'ECONOMIE DE L'ONTARIO EN PERSPECTIVE

2.2.1 La structure économique

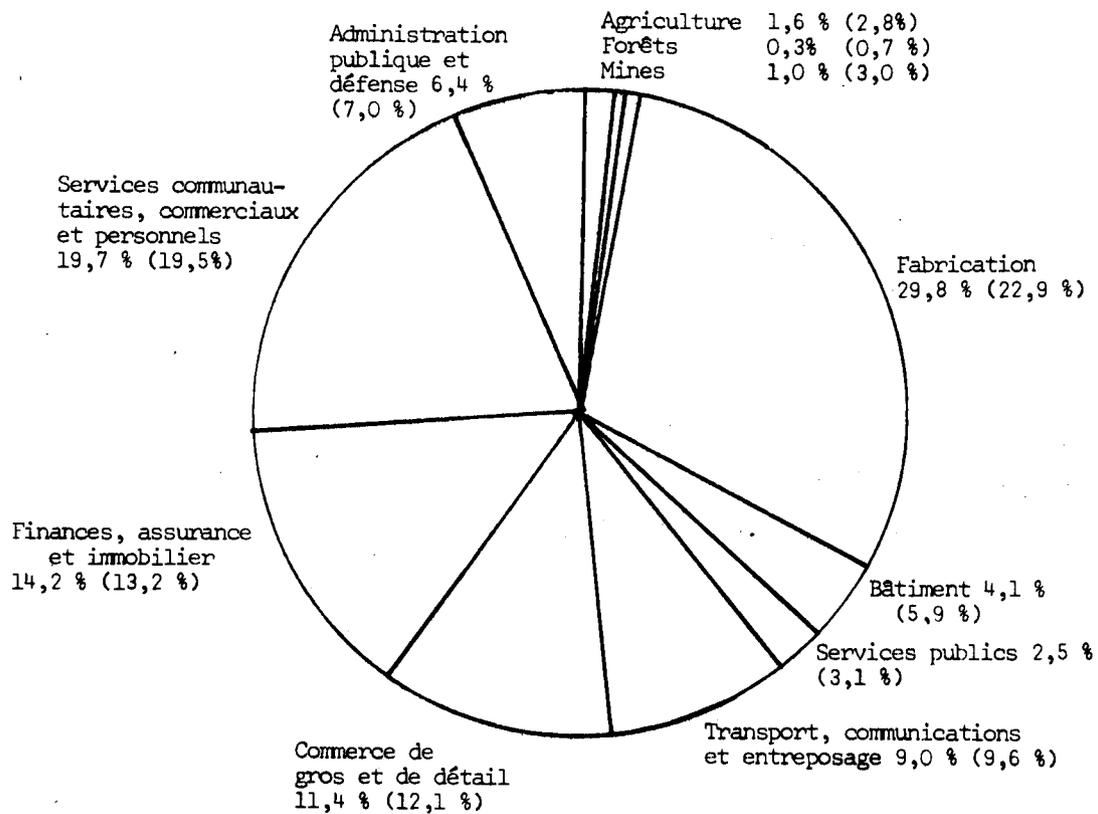
Les éléments les plus remarquables de l'économie de l'Ontario sont les secteurs de la fabrication, ainsi que les secteurs des services commerciaux, personnels et communautaires, lesquels, en 1978, représentaient 29,8 % et 19,7 % respectivement du produit intérieur réel (PIR) de la province. On trouvera, à la figure 1, des renseignements concernant la participation des autres secteurs économiques de l'Ontario, ainsi que des données comparatives sur l'économie nationale. Il vaut la peine de noter que dans l'économie de l'Ontario par rapport à celle du Canada, le rôle des secteurs de la fabrication et des finances, de l'assurance et de l'immobilier est assez considérable et que celui du secteur des ressources primaires l'est moins.

Une image quelque peu différente de l'économie de l'Ontario se dessine si l'on examine les données relatives à l'emploi plutôt que celles du produit intérieur réel. Tandis que les secteurs de la fabrication et ceux des services commerciaux, personnels et communautaires restent les plus considérables, c'est ce dernier, avec 27,5 % de l'emploi en 1978 par rapport à 24,5 %, qui vient donc en tête. Ce revirement reflète le degré relatif de productivité des deux secteurs. Au nombre d'autres revirements importants, signalons le certain essor que connaît le secteur du commerce de gros et de détail, lequel compte maintenant pour 17 % de l'emploi provincial, par opposition à une participation de 11,4 % au PIR, et l'importance moindre du secteur des finances, de l'assurance et de l'immobilier. Celui-ci ne représente, en effet, que 6,1 % de l'emploi en Ontario, mais 14,2 % du PIR provincial.

Un examen plus approfondi de l'important secteur de la fabrication de l'Ontario révèle que les industries clefs sont celles des aliments et boissons, et du matériel de transport, suivies par celles de la transformation des métaux, des métaux primaires et de la fabrication de produits électriques. On donne, à la figure 2, des renseignements sur la part relative des diverses industries manufacturières de ce secteur, à partir des données de 1976 relatives à la valeur ajoutée. On y trouvera également des données comparatives sur la structure nationale. De façon générale, les industries du papier et des produits connexes, du bois, et des aliments et boissons sont beaucoup plus importantes à l'échelle nationale, tandis que les industries primaires, celles de la transformation des métaux, de la fabrication de machines, de matériel de transport et de produits électriques jouent un rôle relativement plus important dans l'économie de l'Ontario.

Figure 1

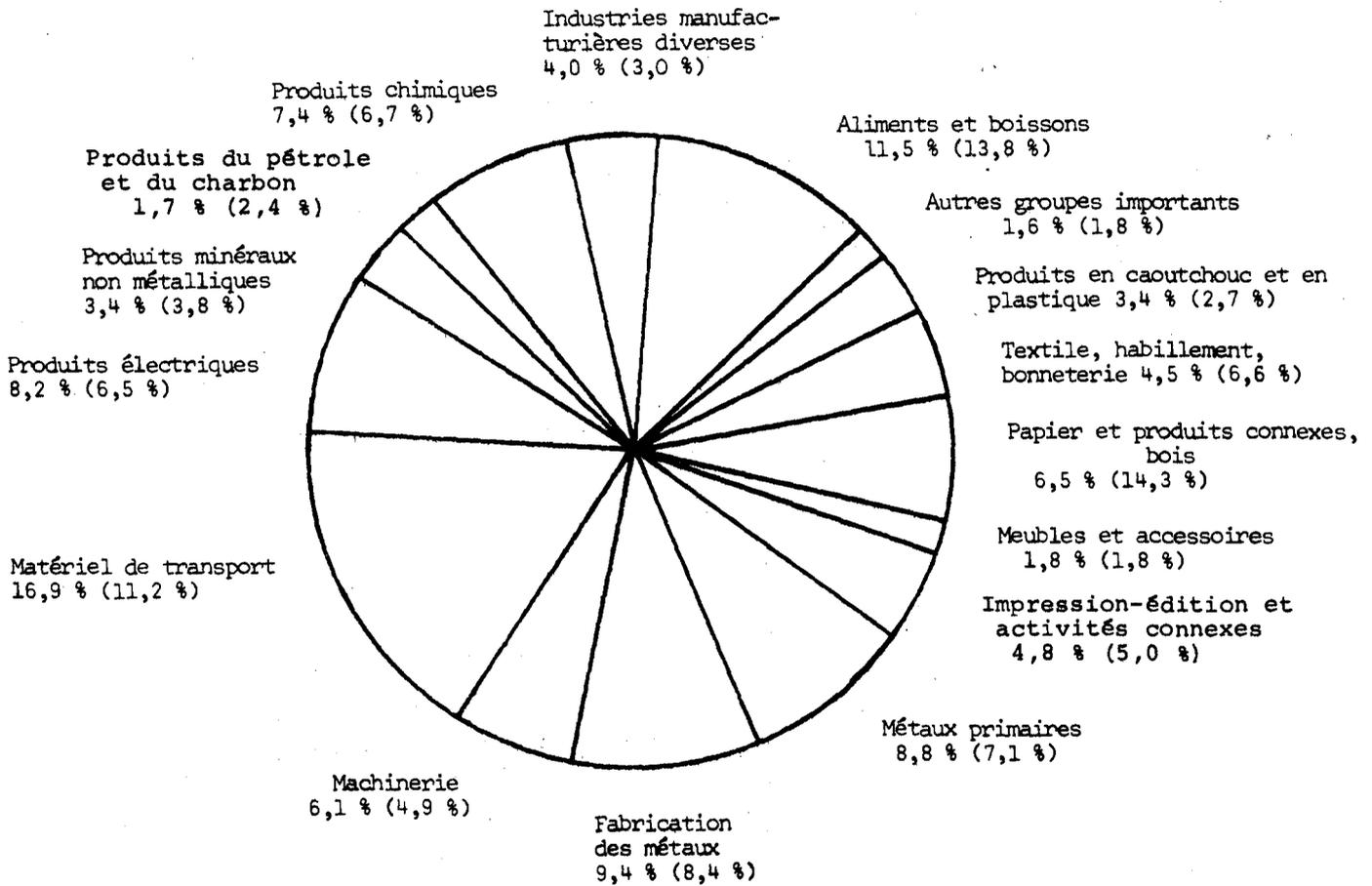
STRUCTURE ÉCONOMIQUE DE L'ONTARIO
PARTICIPATION SECTORIELLE SELON LE PRODUIT INTÉRIEUR RÉEL, 1978



REMARQUE : Les chiffres entre parenthèses représentent la fraction comparable pour le Canada. On n'a pas présenté de chiffres pour les pêches en Ontario, puisqu'il s'agit d'un secteur négligeable, mais la fraction canadienne est de 0,1 %.

Figure 2

SECTEUR DE LA FABRICATION DE L'ONTARIO
PARTICIPATION INDUSTRIELLE SELON LA VALEUR AJOUTÉE, 1976



REMARQUE : Les chiffres entre parenthèses représentent la fraction comparable pour le Canada.

Si l'on se sert de cette mesure de l'emploi pour évaluer le secteur de la fabrication, l'industrie du matériel de transport demeure la plus importante, mais l'industrie de la transformation des métaux supplante, au deuxième rang, celle des aliments et boissons. On peut, là encore, attribuer la différence dans les résultats aux écarts de productivité des diverses industries. C'est aussi ce facteur de la productivité qui a permis aux industries de fabrication de produits électriques, de textiles, de la bonneterie et du vêtement d'augmenter, elles aussi, leur importance relative. Il importe de noter, en ce qui a trait aux chiffres sur l'emploi, que l'Ontario tend à avoir moins d'industries à forte proportion de main-d'oeuvre qu'il ne semble être généralement le cas à l'échelle nationale.

2.2.2 L'économie provinciale dans le contexte national

L'Ontario représente 10,7 % de la superficie du Canada et, en 1978, comprenait 36 % de la population nationale. Sa participation de 38,1 % à la population active du pays, de 36,5 % aux ventes au détail nationales, de 44,2 % au commerce extérieur et de 39,9 % au revenu personnel illustre bien l'importance disproportionnée de son économie. Pour ce qui est du produit intérieur réel, l'Ontario contribuait pour 41 % de la production nationale en 1978. On trouvera à la figure 3, d'autres renseignements sur l'importance relative des divers secteurs et industries de l'économie ontarienne dans le contexte national.

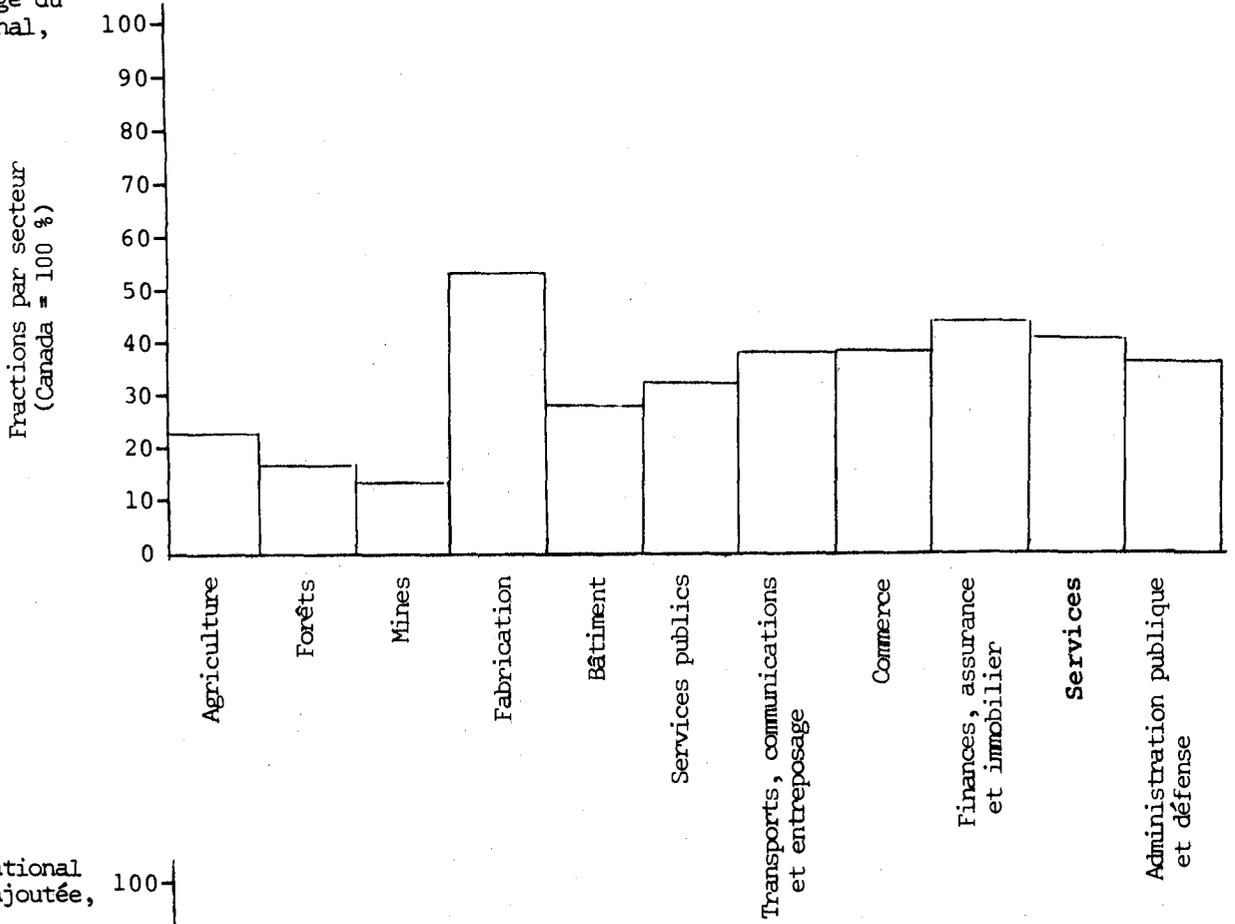
Malgré la vigueur apparente de l'économie ontarienne, les conditions n'ont pas permis qu'elle se développe d'une manière valable au cours des années 70. En fait, si l'on examine plusieurs indicateurs économiques (voir figure 4), on constate qu'elle n'a pas réussi, pendant cette période, à atteindre le niveau de performance que connaissait le reste du Canada. Bien que l'atténuation des disparités régionales à travers le pays soit un objectif tout à fait souhaitable et fasse l'objet d'une politique du gouvernement fédéral, le fait qu'on puisse l'attribuer davantage à l'affaiblissement de la position de l'Ontario plutôt qu'à un renforcement des autres régions, à l'exception peut-être de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, devrait être sujet de préoccupation à l'échelle nationale. Un fléchissement du centre industriel du pays, découlant non pas d'une concurrence et d'un développement intérieurs compensatoires, mais d'autres forces extérieures telles que la concurrence étrangère et les disponibilités énergétiques, ne peut qu'avoir des répercussions négatives sur l'ensemble du pays.

La prochaine section du présent chapitre va au-delà de l'analyse de la structure et de la performance passée de

Figure 3

SITUATION DE L'ONTARIO DANS L'ÉCONOMIE CANADIENNE

Pourcentage du PIR national, 1978



Pourcentage national de la valeur ajoutée, 1976

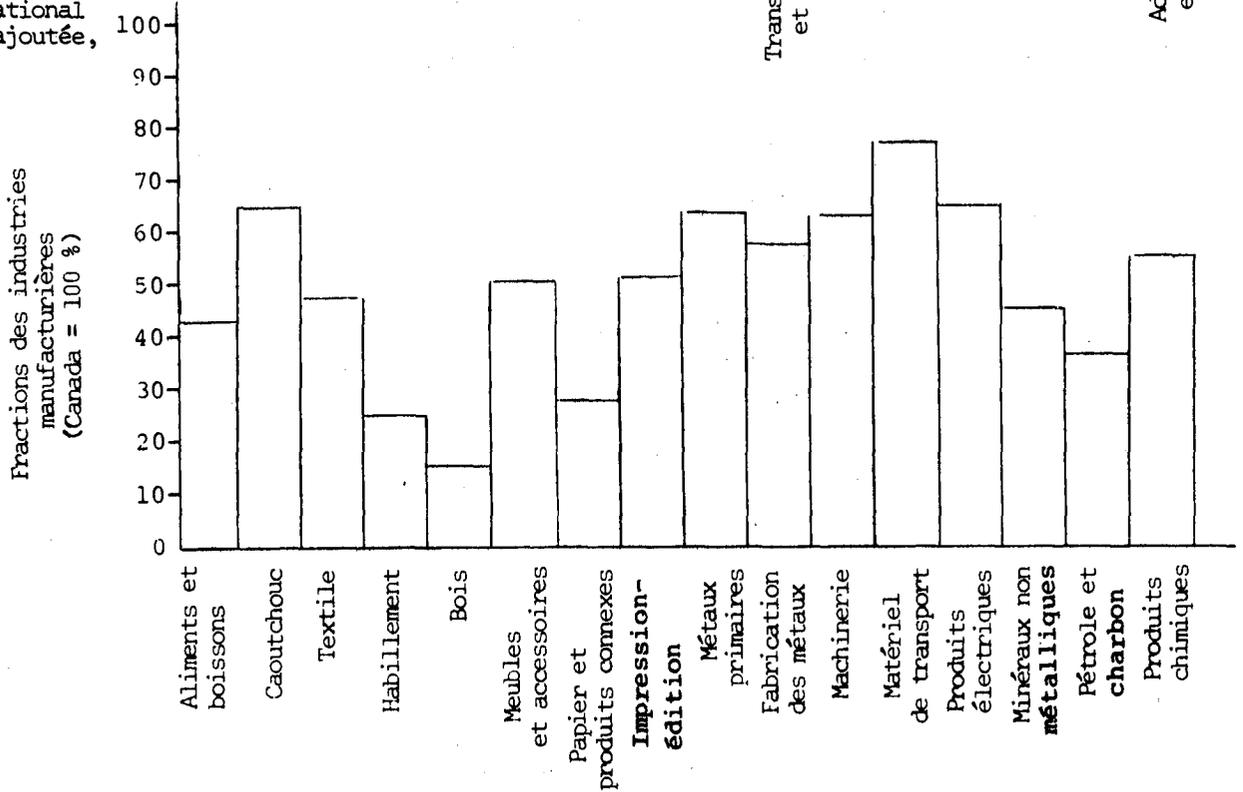


Figure 4

CHANGEMENTS DANS LE RANG DE L'ONTARIO PAR RAPPORT AUX AUTRES PROVINCES

<u>Facteur</u>	<u>Rang de l'Ontario</u>	<u>Remarques</u>
% de la croissance annuelle moyenne du produit provincial brut, 1970-1977	8 ^e	La part de l'Ontario au PNB est passée de 41,9 % en 1970 à 39,9 % en 1977.
Dépense gouvernementale moyenne au titre des biens et services en tant que partie des dépenses provinciales brutes	6 ^e en 1970 7 ^e en 1977	La part de l'Ontario est passée de 18,8 % en 1970 à 19,5 % en 1977.
% de la croissance annuelle moyenne du PPB par habitant, 1970-1977	10 ^e (dernier)	
% de la croissance annuelle moyenne du revenu par habitant, 1970-1977	11 ^e (dernier)	
% de la croissance annuelle de la moyenne des paiements de transfert fédéraux aux particuliers, en tant que % du revenu personnel par habitant, 1970-1977	6 ^e	La part de l'Ontario est passée de 5,2 % en 1970 à 6,2 % en 1977.
% de la croissance annuelle moyenne du revenu personnel disponible par habitant	10 ^e (dernier)	Le revenu disponible par habitant était le plus élevé en Ontario en 1970 (\$2 939) et en 1977 (\$6 591) mais, depuis, l'écart entre les provinces s'est amenuisé.
% de la croissance annuelle moyenne des investissements publics, 1970-1979	10 ^e (dernier)	La part de l'Ontario a baissé de 37 % en 1970 à 26,9 % en 1979.
% de la croissance annuelle moyenne de l'investissement dans le secteur de la fabrication, 1970-1979	8 ^e	Entre 1970 et 1979, la part de l'Ontario est demeurée presque constante, à 50 %, mais son taux de croissance de 10,2 % entre 1978 et 1979 était le 3 ^e plus faible de toutes les provinces.
% de la croissance annuelle moyenne des valeurs estimatives des expéditions de biens manufacturés par province d'origine, 1970-1978	8 ^e	La part de l'Ontario a baissé de 51,8 % en 1970 à 49,4 % en 1978.
% de la croissance annuelle moyenne de l'investissement privé par province, 1970-1979	7 ^e	La part de l'Ontario a baissé de 39,3 % en 1970 à 33,4 % en 1979.
% de la croissance annuelle moyenne de la construction résidentielle, 1970-1978	10 ^e (dernier)	La part de l'Ontario a baissé de 46,7 % en 1970 à 33 % en 1978.

l'économie de l'Ontario et présente une analyse de la situation économique actuelle et une perspective des années 80.

2.3 Tour d'horizon de la performance économique

2.3.1 Les indicateurs généraux

Bien que la croissance moyenne du produit intérieur réel (PIR) pour les années 1971 à 1973 dépassât facilement 5 %, elle a depuis baissé à 2,9 %, et ce au cours des cinq dernières années. Cette situation, si elle se compare à la performance nationale, n'a toutefois pas été aussi grave pour l'ensemble du pays. Le déclin, dans ce cas, a permis un taux de croissance de 3,4 %. Ainsi, l'Ontario a-t-il enregistré un des taux de croissance les plus faibles au pays au cours de la dernière décennie; on trouvera, illustrée à la figure 5, la part décroissante de la province au PIR national.

A l'intérieur de l'économie de l'Ontario, c'est le secteur des services qui a représenté le facteur de croissance le plus rapide, le taux annuel moyen de croissance, depuis 1970, étant de 4,6 %. Par contraste, on remarque une expansion beaucoup plus lente dans les secteurs de la production de biens, dont la croissance collective annuelle a été de 3 %. Les moyennes annuelles du PIR national pour les secteurs des biens et services pendant la même période ont été de 3,5 % et de 4,7 % respectivement.

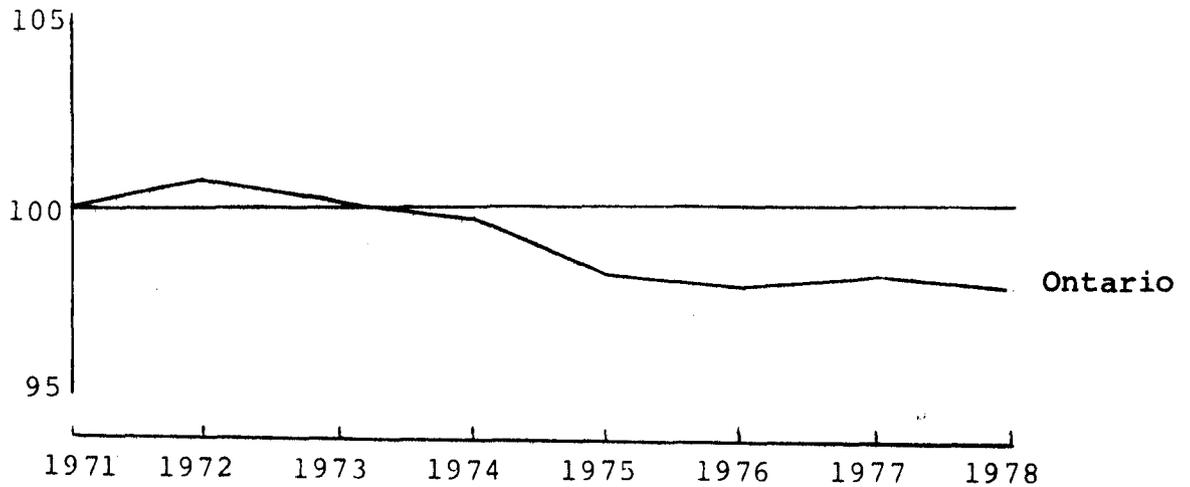
Si l'on parle de forces et de faiblesses, la performance du PIR de l'Ontario, pendant les années 70, a presque toujours été dominée par les secteurs des transports et des communications, des services publics, et des finances, de l'assurance et de l'immobilier, tandis que les secteurs de l'agriculture, des mines et de l'administration publique ont plutôt contribué à la ralentir. Les tendances à long terme révèlent un secteur de l'agriculture plutôt stagnant, un déclin constant de la croissance dans le secteur de l'administration publique et un degré élevé et soutenu de la croissance dans le secteur des finances, de l'assurance et de l'immobilier.

Outre la faible croissance enregistrée récemment pour le produit réel de l'Ontario, le niveau du revenu s'est également situé en deçà de la normale. On trouvera, à la figure 6, une comparaison des taux de croissance national et provincial du revenu personnel par habitant, lesquels révèlent une performance insuffisante de la part de la province, au cours des années 70. Ces taux inférieurs de croissance ont amené une diminution de l'écart qui existe entre l'Ontario et le reste du pays en matière de revenu. Selon une mesure utilisée, cet écart se serait déjà, en réalité, totalement refermé. Les données du Revenu national indiquent qu'en 1977 les revenus moyens du contribuable, pour

Figure 5

INDICE DE LA PART DE L'ONTARIO AU RENDEMENT,*
1971-1978

Pourcentage de
la part de
1971

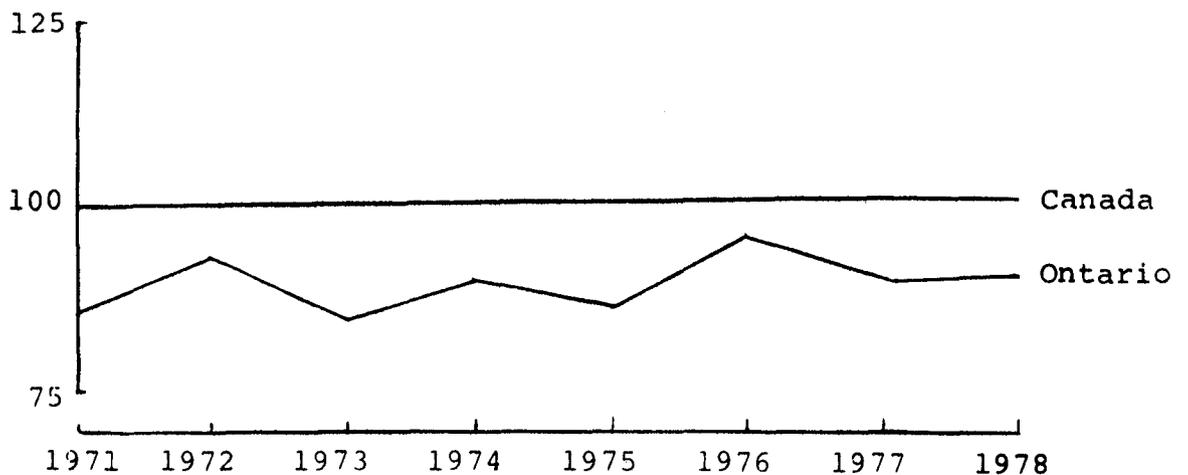


*Remarque : La donnée de base est le produit intérieur réel de l'Ontario aux prix du marché. Pour les années 1971 à 1978, le PIR de l'Ontario a été calculé comme pourcentage du total canadien. L'année 1971 a été choisie comme année de base; la part de l'Ontario au PIR canadien a alors été exprimée comme un pourcentage de la part de la région en 1971.

Figure 6

TAUX DE CROISSANCE DU REVENU PERSONNEL PAR HABITANT,
CANADA ET ONTARIO, 1971-1978

Pourcentage
du Canada



l'Ontario et le Canada, étaient respectivement de \$11 080 et \$11 114. Néanmoins, en raison de la taille de la population, l'Ontario continue d'être la province à plus forte concentration de revenu. Elle a retenu, en 1978, 39,1 % du revenu personnel généré à l'intérieur du Canada.

Sur le plan spatial, certaines zones de l'Ontario sont beaucoup plus pauvres que d'autres en matière de revenu et rivalisent même avec des zones du pays accusant les taux de croissance les plus bas. Tandis que les provinces de Terre-Neuve et du Nouveau-Brunswick ont en moyenne des revenus respectifs de \$9 505 et de \$9 362, les endroits tels que l'île Manitoulin et Haliburton ont enregistré, en moyenne, des revenus respectifs de \$6 270 et de \$7 546. Au nombre des autres endroits où les revenus sont inférieurs au niveau de \$8 500, citons le comté de Prince Edward et les districts de Parry Sound et de Timiskaming.

Mis à part les deux indicateurs généraux dont il vient d'être question, c'est-à-dire le PIR et le revenu, on examinera dans les sections sur les performances économiques qui suivent et complètent le présent chapitre, certains renseignements relatifs à d'autres indicateurs socio-économiques de nature plus particulière.

2.3.2 Les tendances démographiques

La population de l'Ontario, dont le rythme de croissance a ralenti jusqu'à 1,1 % pendant les trois dernières années, devrait dépasser les 8 500 000 habitants vers le milieu de l'année 79. Le ralentissement actuel de la croissance démographique en Ontario reflète une tendance à long terme amorcée en 1973. La baisse du taux de natalité et l'entrée en moins grand nombre d'immigrants dans la province, particulièrement depuis 1976, expliquent cette croissance réduite. Le pourcentage des nouveaux immigrants que reçoit l'Ontario a de plus diminué, passant de 58 % en 1974 à 49 % en 1978. Cela a eu pour résultat qu'au cours des quatre dernières années, la croissance démographique de l'Ontario n'a dépassé qu'une fois la moyenne nationale, ce qui, autrefois, était chose courante (voir figure 7).

Les vieilles tendances vers une modification des caractéristiques de la population concernant l'âge et le sexe ont continué. On observe une diminution du pourcentage de la population dans le groupe d'âge de 0-14 ans, tandis que le groupe d'âge 20-39 ans a pris de l'expansion, ce qui a eu et continuera d'avoir des répercussions considérables sur la croissance de l'offre de main-d'oeuvre en Ontario (voir figure 8). Parmi les autres caractéristiques, on note une proportion plus grande de femmes et de personnes âgées et une forte concentration

Figure 7

TAUX DE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE,
CANADA ET ONTARIO, 1971-1978

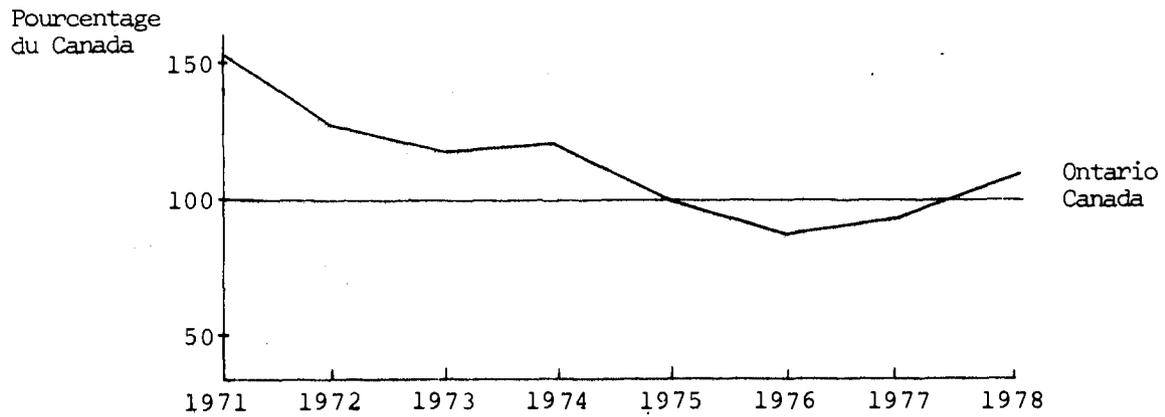
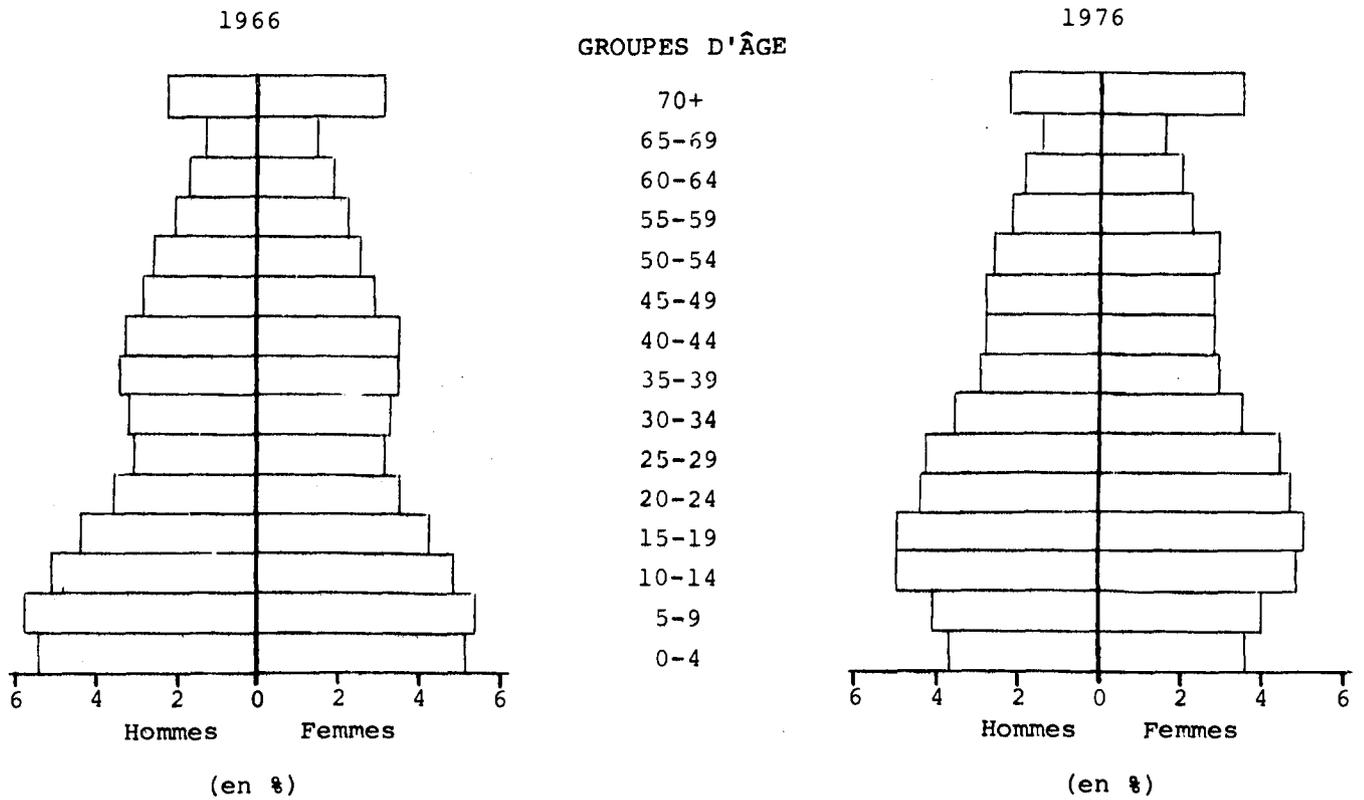


Figure 8

COMPOSITION DE LA POPULATION PAR ÂGE,
1966-1976



démographique dans les centres urbains. Le facteur de concentration accrue a donné lieu à des baisses relatives de population dans les régions rurales et dans le nord de l'Ontario.

2.3.3 Le marché du travail

En 1978, la population active de l'Ontario a atteint le nombre de 4 147 000 personnes, dont 3 847 000 occupaient un emploi. Il s'agit là d'une progression annuelle de 3,8 % pour la population active et de 3,6 % pour l'emploi respectivement. La croissance de la population active, plus rapide que celle de l'emploi, représente un phénomène constant des deux dernières années et constitue le facteur primordial de l'augmentation du taux de chômage provincial (voir figure 9). On peut attribuer, en partie, la rapidité anormale de l'augmentation des nouveaux venus sur le marché du travail au fait que la génération de l'explosion démographique est parvenue à l'âge adulte, et au taux croissant de la participation des femmes au marché du travail (voir figure 10). On prévoit que la forte croissance de la population active, un problème que connaissent aussi bon nombre d'autres provinces, fléchira vers le milieu des années 80.

Le taux de chômage provincial a fluctué entre 6,9 % et 7,5 % en 1978, une hausse importante par rapport à la fluctuation de l'année précédente qui allait de 6,2 % à 7,4 %. Malgré la faible baisse du taux de chômage enregistrée au début de 1979, une hausse est à prévoir pour les mois d'hiver à venir. De façon constante, le chômage a frappé davantage les femmes que les hommes quoique, dans les deux cas, les nombres absolus aient augmenté. Si l'on considère les groupes d'âge, c'est celui des 15-24 ans qui est de loin le plus touché par le chômage avec un taux supérieur à 13 % au cours de la présente année. La figure 11 donne des renseignements supplémentaires sur les taux de chômage.

En 1978, le niveau de l'emploi a légèrement augmenté dans la plupart des secteurs d'activité; ce sont les secteurs des transports, des communications et des services publics, des finances, de l'assurance, de l'immobilier, et du commerce qui connaissent les meilleures performances. L'industrie du bâtiment et les industries primaires non agricoles ont été les seuls secteurs à enregistrer une croissance négative. Les secteurs des services et de la fabrication continuent d'être les plus grands employeurs de l'Ontario, avec chacun des effectifs de plus de 1 million d'employés; au cours des dernières années, le secteur de la fabrication qui était le plus important dans l'ordre relatif a cédé sa place à celui des services.

Les deux régions économiques de la province les plus gravement touchées par le chômage sont celles de Sudbury et de Windsor. Les taux de chômage basés sur une moyenne de huit mois

Figure 9

TENDANCES DE LA POPULATION, DE L'EMPLOI ET DE LA
POPULATION ACTIVE EN ONTARIO, 1971-1978

Pourcentage

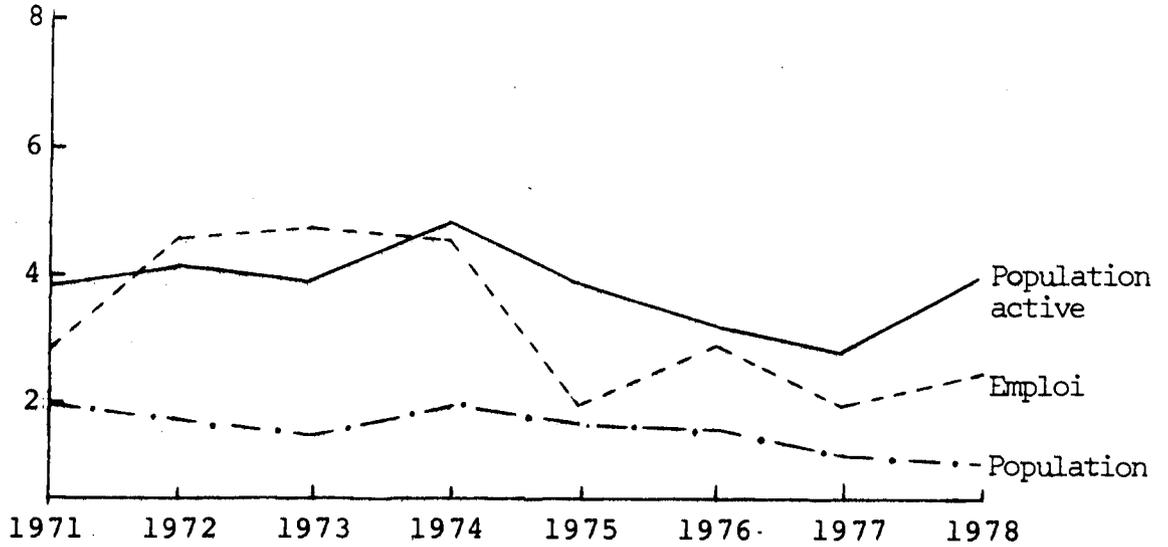


Figure 10

TAUX D'ACTIVITÉ ANNUEL DE L'ONTARIO
1971-1978

Pourcentage

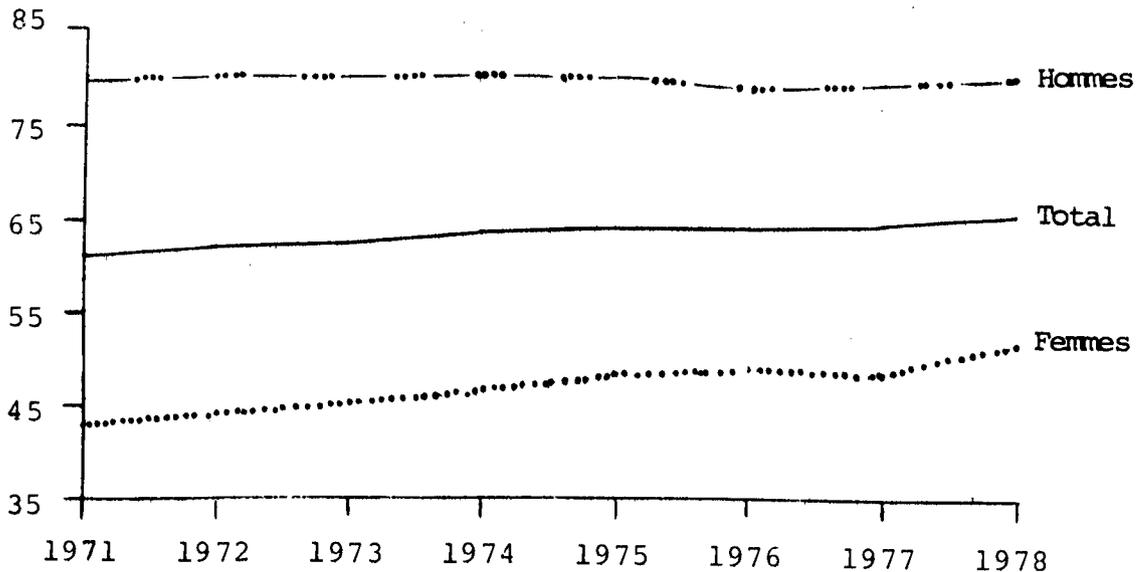
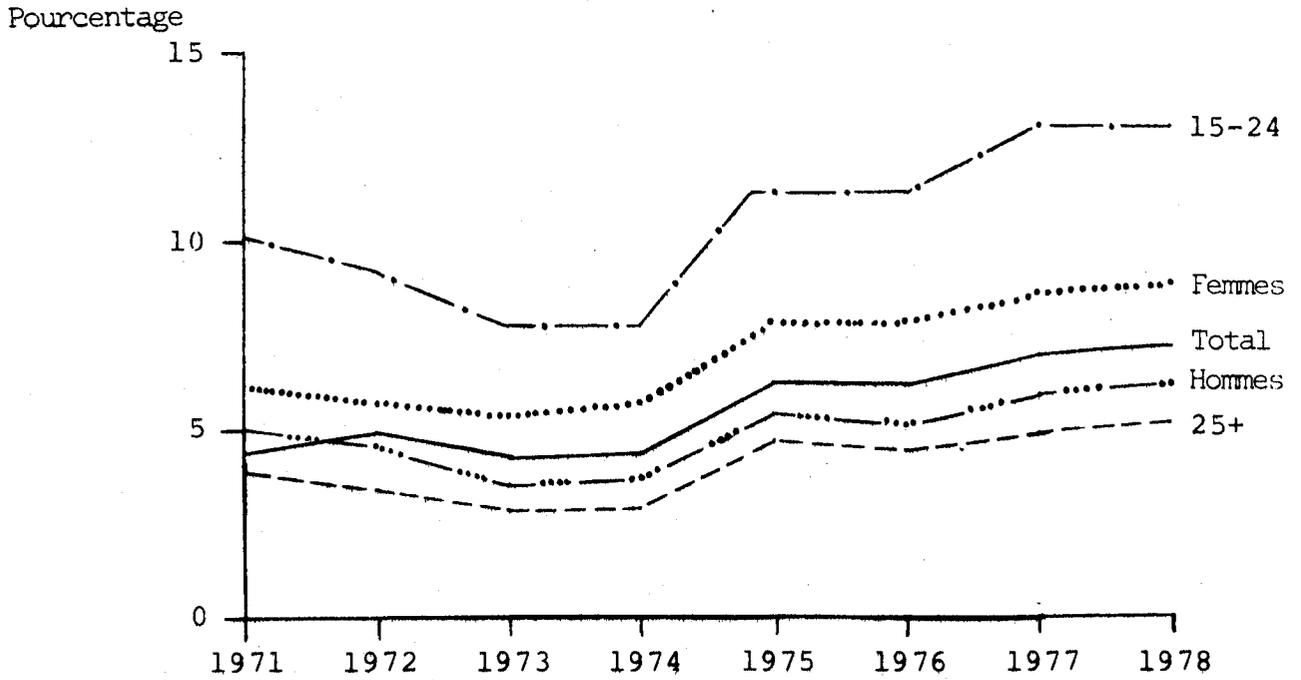


Figure 11

TAUX DE CHÔMAGE ANNUEL DE L'ONTARIO
1971-1978



de 1979, étaient respectivement de 9,5 % et 9,1 %. Les causes du faible bilan de ces régions varient toutefois; les problèmes de Sudbury sont associés aux fléchissements de son économie attribuables surtout à la grève qui a récemment paralysé l'industrie du nickel, tandis que ceux de la zone de Windsor sont reliés aux effets négatifs de l'affaiblissement des conditions économiques de l'industrie automobile.

2.3.4 Le climat des investissements

En 1978, les investissements de capitaux en Ontario n'ont guère fait de progrès en chiffres réels, ou pas du tout, bien qu'ils aient augmenté de 7,1 % selon les chiffres bruts. Les prévisions pour 1979 révèlent cependant que les dépenses au titre du capital et de la réparation connaîtront une certaine croissance. On prévoit que les investissements dans la province seront de l'ordre de \$22,5 milliards, une augmentation de 10,4 % en termes absolus par rapport aux chiffres correspondants de 1978.

La performance plus satisfaisante qu'on prévoit pour cette année repose essentiellement sur de meilleures perspectives du secteur privé, et ce à cause de profits plus élevés enregistrés au cours du premier semestre de 1979.

L'augmentation des possibilités d'exportation provient du taux de change plus faible du dollar canadien et des niveaux supérieurs d'utilisation de la capacité de production de l'industrie manufacturière en général, et ce grâce à un plus gros volume de vente tant au pays qu'à l'étranger. Au nombre des autres facteurs positifs, mentionnons l'amélioration du contexte des politiques gouvernementales, grâce surtout à la levée des mesures de contrôle des prix et des salaires, le désir d'être le plus compétitif possible, compte tenu des négociations du GATT et, enfin, la réalisation de certains projets d'immobilisation qui avaient été reportés pendant la période de faible croissance consécutive à la récession économique de 1974-1975. Parmi les contraintes actuelles à l'investissement, citons le ralentissement économique récent aux Etats-Unis, les taux élevés d'intérêt, l'inflation persistante, et le désir de verser des dividendes aux actionnaires après plusieurs années maigres.

En 1978, le nombre de mises en chantier résidentielles a diminué de 11,8 % en Ontario, enregistrant un fléchissement pour la deuxième année consécutive. Selon la valeur réelle du dollar, la construction résidentielle a accusé une baisse de 1,8 %. Cela pourrait laisser croire que la tendance actuelle est aux maisons unifamiliales plus coûteuses. L'investissement dans la construction non résidentielle a enregistré une certaine croissance, mais, en termes réels, sans conséquence. Les investissements dans le secteur de la fabrication, tant pour le

bâtiment que pour la machinerie et le matériel, ont effectivement fléchi en 1978; on prévoit cependant que ce dernier enregistrera une légère augmentation en 1979. D'autre part, la construction commerciale et résidentielle s'est révélée récemment un apport important pour la province. Un autre élément prometteur d'importance est celui de la construction d'ouvrages d'ingénierie. La mise sur pied de services publics et l'aménagement d'autres éléments d'infrastructure ont connu une croissance réelle l'an dernier.

La construction non résidentielle devrait connaître un certain regain d'activité en 1979, particulièrement dans le secteur de la fabrication avec, en tête, les industries du matériel de transport, du papier et des produits connexes, et des aliments et boissons. On prévoit que les investissements dans les industries du pétrole et des produits chimiques connaîtra un certain déclin, et ce après une augmentation sensible au cours des dernières années. La construction résidentielle continuera d'être touchée par les taux d'intérêt élevés, et le nombre des nouveaux acheteurs entrant sur le marché de l'immobilier devrait diminuer par suite des modifications aux groupes d'âge. De plus, la stabilité relative dans la construction d'ouvrages d'ingénierie devrait continuer. La conjoncture devrait, de façon générale, s'améliorer dans l'ensemble de l'industrie du bâtiment au cours de l'an prochain, les investissements dans la machinerie et le matériel devant fournir l'impulsion la plus importante.

2.3.5 L'analyse sectorielle

Le secteur primaire

Les recettes agricoles en Ontario ont atteint \$3,36 milliards en 1978, ce qui représente une augmentation de \$449 millions, ou 17,5 %, par rapport à 1977. Cette bonne année, qui a vu les agriculteurs de cette province réaliser un accroissement du revenu net de près de 30 %, fait suite à trois ans de croissance lente ou nulle dans le secteur de l'agriculture. On peut attribuer cette solide performance aux excellentes rentrées provenant des récoltes, lesquelles enregistrèrent une hausse d'environ \$144 millions, ou 15,3 %, et aux impressionnantes recettes provenant de l'élevage du bétail, lesquelles se sont accrues de \$387 millions, soit 21,6 %. Pour cette année, on prévoit une croissance modérée dans le secteur de l'agriculture et un rendement beaucoup plus faible dans celui de l'élevage du bétail.

L'industrie forestière de la province continue de se bien porter, et ce depuis les désastres économiques de 1975. Ainsi, la quantité de bois brut récoltée sur les terres provinciales de la Couronne a augmenté de 20,8 % en 1978. L'industrie ontarienne du bois de charpente a connu une bonne année, et l'on

prévoit qu'il en sera de même en 1979. C'est à l'industrie de la fabrication axée sur les ressources forestières qu'on peut attribuer, en grande partie, le rendement satisfaisant que connaissait dernièrement le secteur des forêts. L'essor de ces industries devrait, toutefois, se modérer sensiblement cette année, en raison du fait que divers types de production ont presque atteint leur capacité maximale d'utilisation. Cela amènera, en retour, une croissance globale annuelle plus faible dans le secteur primaire des forêts.

L'Ontario se classait au deuxième rang, au 1978, dans le domaine de la production minérale du pays, même si le rendement de l'industrie minière a effectivement fléchi par rapport à l'année précédente. La valeur de la production est passée de \$2,98 milliards à \$2,60 milliards, accusant une baisse de 12,9 % qu'on peut attribuer, en grande partie, à la grève qui a paralysé l'industrie du nickel. Ainsi pour la deuxième année consécutive, le rendement des principales provinces productrices de minerai a dépassé celui de l'Ontario, et la part relative de cette dernière à la production canadienne a régressé en conséquence. Dans le secteur des métaux, la production du zinc et du cuivre et celle du nickel ont baissé, tandis que celle du fer, de l'or et de l'uranium augmentait. Les minéraux non métalliques, les combustibles et les matériaux de construction ont bénéficié d'une croissance positive tout au long de l'année. Les perspectives actuelles pour 1979 sont mixtes; la production de nickel continuera d'être faible, en raison de la grève de Sudbury qui a interrompu la production durant le premier semestre; celle du minerai de fer diminuera par suite des fermetures de mines à Atikokan et à Moose Mountain; et la région d'Agnew Lake subira les contrecoups économiques de la fermeture de la mine d'uranium. D'un autre côté, l'augmentation du prix de l'or, du cuivre, du zinc aidera l'industrie ontarienne. En effet, l'augmentation des prix de ces métaux et l'exploitation des mines d'uranium d'Elliot Lake ont fait renaître dernièrement un certain optimisme dans le secteur des mines et ont stimulé les activités d'exploration qui se faisaient rares depuis les deux dernières années.

Le secteur de la fabrication

Il est essentiel que le secteur de la fabrication de l'Ontario soit dynamique, étant donné qu'il compte pour près du tiers de l'activité économique de cette province. En 1978, ce secteur a connu une forte performance avec une hausse d'environ 6 % du produit intérieur réel. Malgré cette bonne performance, la croissance a tiré de l'arrière par rapport à la moyenne nationale; il s'agit là d'une règle générale qui s'est maintenue pendant la majeure partie des années 70, contrairement aux années 60 où l'inverse était vrai.

L'accroissement de la production industrielle de l'Ontario en 1978 était accompagné d'augmentations dans l'utilisation de la capacité de production, de hausses plus rapides des taux de productivité qu'en 1977, et de hausses plus lentes des coûts unitaires de main-d'oeuvre par rapport aux années antérieures. Au nombre des autres facteurs favorables, mentionnons l'augmentation des profits, des rendements meilleurs sur les rentes et une augmentation sensible de l'emploi. Ces développements interreliés agiront comme stimulants et favoriseront une croissance industrielle soutenue.

La croissance améliorée du secteur de la fabrication de l'Ontario peut être largement attribuée à la dépréciation du dollar canadien. Cela a non seulement favorisé la position concurrentielle de la province sur les marchés d'exportation, mais a également stimulé la production destinée aux marchés domestiques, les prix des importations étrangères étant plus élevés. En outre, un climat commercial amélioré résultant de l'absence de mesures de contrôle des prix et des salaires, un appui gouvernemental plus positif, ainsi que des prix plus élevés commandés par de nombreux produits, voilà autant de facteurs qui ont contribué à l'amélioration de la conjoncture.

Les industries du bois et des métaux primaires, surtout l'acier dans le dernier cas, sont au nombre de celles qui ont sensiblement favorisé l'essor du secteur de la fabrication. Il y en a eu d'autres, cependant, dont les industries de la bonneterie, de l'habillement, de l'automobile et de la machinerie. D'autre part, celles du tabac et du cuir ont été les éléments faibles. Jusqu'à maintenant, la croissance du secteur de la fabrication a conservé sa position de force dans l'économie, malgré la récession aux Etats-Unis. Toutefois, certaines faiblesses font leur apparition, notamment dans le secteur de l'automobile. Si la récession américaine se poursuit quelque peu, d'autres secteurs seront touchés, et la croissance du secteur de la fabrication connaîtra une stagnation. Les industries de l'aéronautique, du papier et des produits connexes, de la machinerie et des aliments et boissons constituent actuellement les secteurs forts de l'économie.

Le bâtiment

La conjoncture, dans l'industrie du bâtiment, est très mauvaise dans la province depuis 1972, en raison surtout des taux relativement faibles de croissance des dépenses d'investissement. La construction résidentielle, qui a été dynamique tout au long des années 70, montre, à l'heure actuelle, un léger changement, le nombre de mises en chantier ayant baissé tant en 1978 qu'en 1979. La construction non résidentielle, pour sa part, est dans une période de rendement relativement faible qui se prolonge depuis 1976, bien que les perspectives qui se dessinent semblent

meilleures, mais restent soumises à l'évolution des taux d'intérêt. La construction d'ouvrages d'ingénierie, tels que les services et les infrastructures, s'est raisonnablement bien portée ces derniers temps, et sa croissance devrait demeurer relativement stable. On prévoit que l'industrie du bâtiment, en général, ne connaîtra qu'une croissance modeste en 1979, mais cela représentera tout de même un progrès par rapport aux deux dernières années de régression absolue.

Les transports, les communications et les autres services publics

Ce secteur économique continue d'être un élément en plein essor de l'économie de l'Ontario. En 1978, on évaluait à 6,4 % le produit intérieur réel provincial pour les services et à 4,5 % celui des industries des transports et des communications. L'avenir est prometteur, étant donné que les dépenses d'investissement devraient croître de 14,4 % en 1979, selon Statistique Canada, ce qui représente une augmentation considérable si l'on pense qu'elle fait suite à une augmentation de 21 % l'année précédente. De ces trois industries, c'est celle des services publics qui a fourni le rendement le plus fort, suivie par celle des transports et, loin derrière, par celle des communications.

Le commerce de détail

La part de l'Ontario aux ventes au détail a légèrement diminué au cours de la décennie. Actuellement, la province compte pour 36,5 % des ventes nationales. Les dépenses de consommation, qui étaient faibles au dernier trimestre de 1978, n'ont crû que de 2 à 3 % en termes réels l'an dernier. La réimposition, en octobre, de la taxe de vente provinciale de 7 % a eu un certain effet de freinage sur les dépenses. Les perspectives pour l'année en cours, laissent entrevoir que la performance sera encore modeste, environ 3 %, par suite de la persistance du taux élevé d'inflation et de la compression du revenu personnel disponible. La récession américaine ne devrait pas freiner les dépenses de consommation au cours de la présente année. Les types de commerce, dont le rendement se situe actuellement au-dessus de la moyenne, sont ceux des biens semi-durables, tels que le vêtement et l'ameublement de maison.

Les finances, les assurances et l'immobilier

Pour les années 1978 et 1979, on a évalué à 4,5 % et 4,2 % respectivement la croissance intérieure réelle provinciale dans ce secteur. Parmi ces trois éléments, celui de l'assurance semble être le plus fort, ceux des finances et de l'immobilier ayant connu des années faibles. Cela est largement attribuable, dans ces derniers cas, à la faiblesse des investissements tant en Ontario qu'au Canada. Le niveau relativement faible de la

demande de consommation qu'on a connu récemment a également eu certaines répercussions.

Les services communautaires, commerciaux et personnels

La part relative de l'Ontario par rapport au Canada a légèrement fléchi depuis 1975, et se situe à 41,4 %. Voilà un fait important, puisque ce secteur industriel compte pour environ 20 % de l'économie de la province. On évalue à 3,8 % et 2,5 % les taux provinciaux de croissance du produit intérieur réel pour les années 1978 et 1979 respectivement.

L'un des facteurs qui ont contribué à freiner l'expansion de ce secteur a été les restrictions des dépenses du gouvernement provincial au chapitre des services de santé et des services éducatifs et communautaires. Dans le domaine de l'éducation, l'arrivée à l'âge adulte des personnes nées pendant la période de l'explosion démographique, la baisse des taux de natalité et le plafonnement des budgets des commissions scolaires sont venus encore freiner l'expansion dans ce secteur. L'absence d'installations de services attrayantes et modernes a également empêché l'essor de l'industrie touristique, bien que la récente dévaluation du dollar canadien ait eu pour effet de contrer, en partie, ce facteur négatif.

L'administration publique

Les deux niveaux supérieurs de gouvernement, de concert avec la plupart des administrations locales, se sont engagés dans des programmes de restriction de la croissance du secteur public et de compression de l'emploi en vue de combattre l'inflation. En conséquence, la croissance de l'emploi et des dépenses dans le secteur public a ralenti par rapport à la première moitié des années 70; ce ralentissement se maintiendra dans les années à venir.

Selon le produit intérieur réel, la part de ce secteur à l'économie provinciale est de 6,4 %. Sa part relative, cependant, devrait diminuer davantage par suite de la baisse absolue enregistrée cette année et l'an dernier. La croissance négative est attribuable en grande partie aux réductions budgétaires et d'emploi effectuées récemment par le gouvernement fédéral et à ses nouvelles politiques de décentraliser bon nombre de ses services d'Ottawa vers d'autres régions, même si le rythme de cette décentralisation a quelque peu ralenti récemment.

2.3.6 Les situations économiques régionales

L'est de l'Ontario

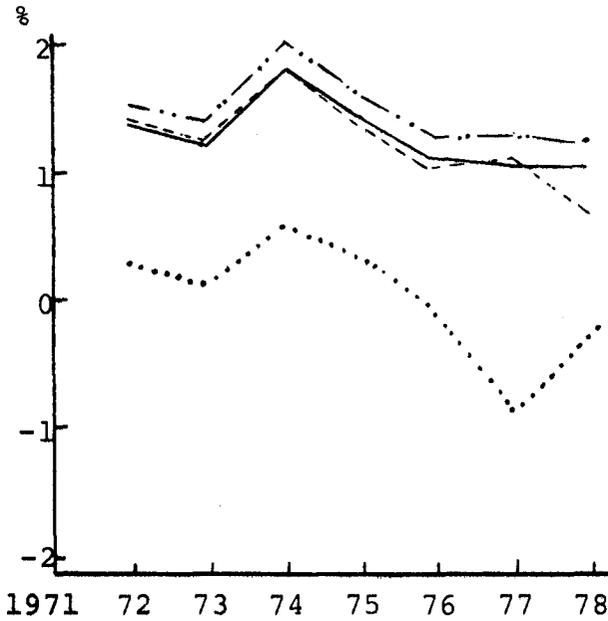
Après une année de reprise modérée dans le rendement en 1976, l'économie de l'est de l'Ontario est tombée dans une période de faible croissance au cours des deux dernières années. En tant qu'un élément régional de l'économie provinciale, cette région accuse un recul toujours croissant (voir figure 12). Le secteur clef de l'administration publique, qui compte pour environ 25 % de l'emploi dans la région, a nui énormément à la performance économique. La réduction de l'embauche dans le secteur public, alliée à la politique de décentralisation du gouvernement fédéral, a créé dans l'économie régionale une importante zone de non-croissance. Même si la performance des autres secteurs, tels ceux de la fabrication, du commerce, des finances, des assurances et de l'immobilier, a été assez bonne récemment, elle n'a pas été suffisante, toutefois, pour combler le vide créé par le ralentissement de l'administration publique. Le rendement de l'industrie des services, pour sa part, en a subi les contrecoups. Il en résulte donc que le taux de chômage de la région augmente sans cesse, les chiffres ayant atteint 7,8 % et 8,5 % en 1977 et 1978 respectivement. Selon la figure 12.2, l'est de l'Ontario possède actuellement le taux de chômage régional le plus élevé de la province.

Dans les secteurs reliés à la production de biens, la production laitière et l'élevage se sont bien portés en raison de l'augmentation des prix. Les revenus agricoles se sont stabilisés par suite du degré important de rationalisation des fermes dans cette région. Une tendance vers la conversion à d'autres types de cultures, celui du maïs hybride en particulier, s'est dessinée récemment; elle résulte des limites imposées à l'industrie laitière par le système de contingentement du lait. Les cultures agricoles, plus précisément les cultures spéciales comme les légumes, ont souffert, en 1978, de la sécheresse qui sévissait sur la rive nord-est du lac Ontario. L'industrie du bois a connu une année raisonnablement bonne dans la région de Renfrew, quoique ce secteur continue de décliner partout dans la région par suite de la mauvaise qualité croissante des forêts et de l'insuffisance de la gestion forestière antérieure. Le secteur de la fabrication, dont le rendement reflète les tendances provinciales, peut-être d'une manière quelque peu exagérée (voir figure 12.3), s'en est bien tiré l'an dernier. Avec en tête les industries à bon rendement, soit les aliments et boissons, les pâtes et papiers et les textiles, le secteur semble bénéficier de la dépréciation du dollar canadien et des mesures tarifaires protectionnistes touchant le vêtement et le textile. L'industrie des produits électriques, qui a connu depuis quelque temps une certaine régression, semble se diriger vers d'autres activités dans le domaine de l'ordinateur et de la télécommunication.

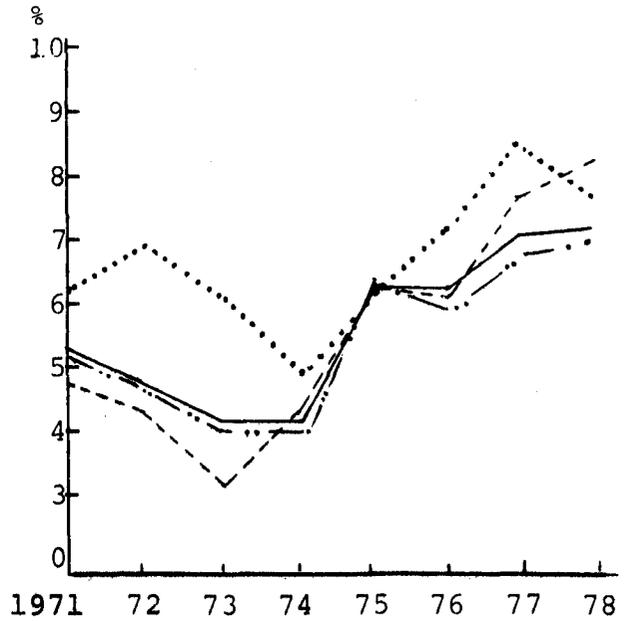
Figure 12

INDICATEURS INFRAPROVINCIAUX

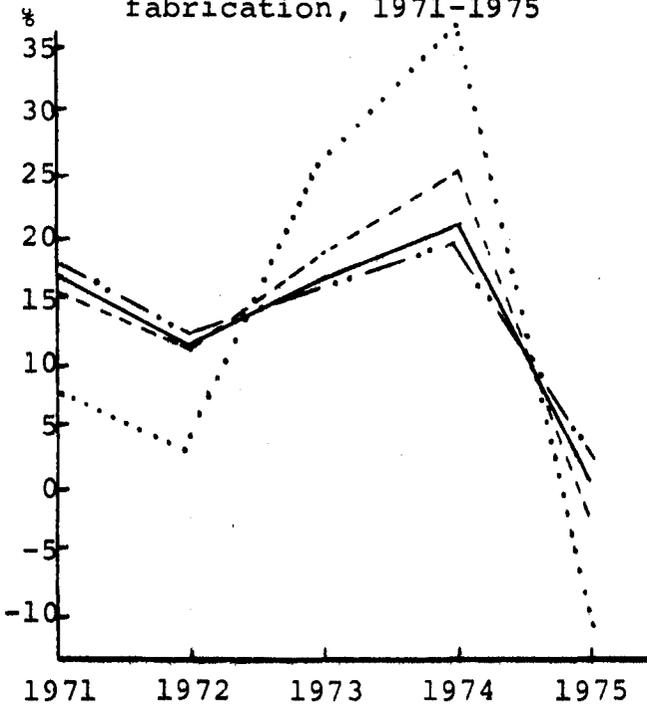
12.1 Croissance démographique, 1972-1978



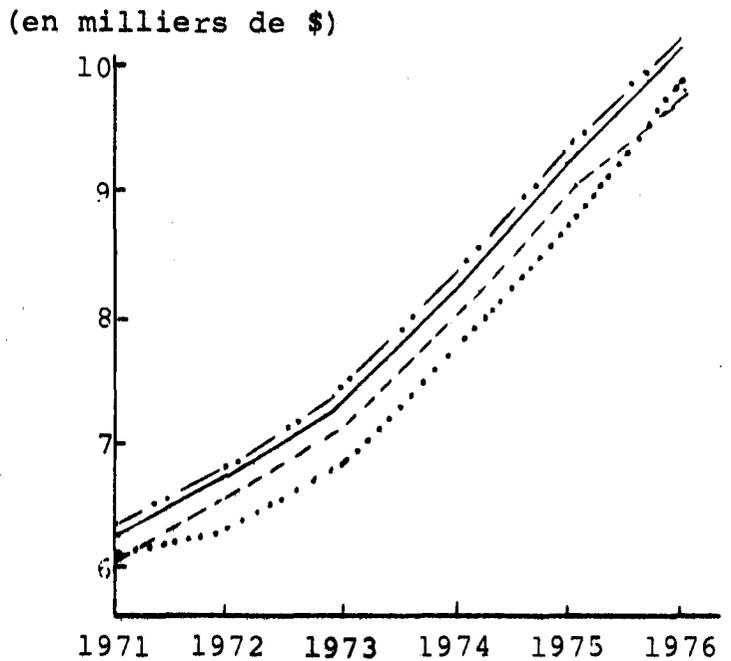
12.2 Taux de chômage, 1971-1978



12.3 Croissance de la valeur ajoutée, du secteur de la fabrication, 1971-1975



12.4 Revenu annuel par contribuable, 1971-1976



- Ontario
- - - Est
- Nord
- . - . - Sud

Une nouvelle activité digne de mention qui s'est développée au cours des deux dernières années, le long de la rive du lac Ontario plus précisément, a été celle des industries maritimes reliées surtout à la construction et à la réparation des bateaux de plaisance.

La performance économique varie selon les endroits. Dans la partie est de la région, la ville d'Ottawa en particulier éprouve beaucoup de difficultés à s'adapter aux effets de la décentralisation des emplois de la Fonction publique à l'extérieur de la région. Cette mesure a eu des répercussions sur le commerce de détail de la ville, sur ses industries de services et sur la construction et la location d'immeubles à bureaux commerciaux. A l'extérieur de la ville même, toutefois, l'activité économique se déroule à un rythme acceptable. Des difficultés pouvant être associées à un taux de chômage atteignant 10 % et plus et à des possibilités décroissantes affligent d'autres zones qui forment un large demi-cercle, lequel enjambe la route 7 dans l'ouest, descend en pente douce jusqu'à Smiths Falls, englobe certaines parties de Brockville, puis se termine à Cornwall à l'est et à Gananoque à l'ouest. En revanche, la performance économique des localités de Kingston et de Belleville semble avoir été satisfaisante.

Les perspectives pour cette région ne sont pas des plus prometteuses. Les difficultés qu'elle connaît actuellement et qui sont reliées à la croissance stagnante du secteur de l'administration publique ne s'atténueront pas de façon sensible, semble-t-il. Le gouvernement provincial ne cesse de reporter à plus tard le déménagement, dans la région de Kingston, des bureaux du régime d'assurance-maladie de l'Ontario (OHIP), ce qui représente une importante possibilité de développement pour ce secteur. On projette néanmoins d'autres investissements de taille dans le secteur public au cours des quelques prochaines années, ce qui devrait assurer à la région une croissance modeste. Le rendement plutôt satisfaisant que connaît actuellement le secteur de la fabrication, grâce aux conditions favorables des marchés, masque en réalité une structure industrielle désuète et insuffisante sur le plan technique, généralement non compétitive face particulièrement aux fabricants étrangers. Toutefois, la protection des industries relativement faibles, tels le textile et le vêtement, qui sont représentées dans l'Est ontarien, sera maintenue ou fort peu réduite à la suite des négociations du GATT. Les perspectives d'avenir du secteur de l'agriculture sont quelque peu encourageantes, en ce qui touche surtout l'industrie laitière, depuis que de nouvelles concessions importantes concernant l'exportation du fromage cheddar ont été obtenues lors des récentes négociations du GATT à Tokyo. Le secteur forestier, qui possède un certain potentiel, est constamment négligé et se déprécie. Si l'on considère des endroits précis, c'est la région d'Ottawa-Carleton et les grandes localités de Kingston et de Cornwall qui jouissent des meilleures

perspectives d'avenir. Habituellement, les perspectives les plus sombres sont le lot des localités plus petites et des zones rurales. On prévoit, en conséquence, pour l'ensemble de la région une croissance lente et soutenue, un développement structurel différé et un degré élevé de vulnérabilité économique.

Le nord de l'Ontario

L'activité économique du nord de l'Ontario s'est améliorée récemment, et ses perspectives à court terme semblent bonnes jusque vers le milieu des années 80. Le taux de chômage a effectivement baissé dans cette région en 1978, contrairement aux tendances qui existaient ailleurs dans la province (voir figure 12.2). Sur une base sectorielle, l'industrie des pâtes et papiers a eu un rendement satisfaisant, grâce au faible taux de change du dollar canadien. L'année a été également bonne pour l'industrie du bois de charpente, grâce au maintien de la forte demande du marché américain. Le secteur des mines est lui aussi en voie de redressement depuis quelque temps, grâce aux prix plus élevés du cuivre, du zinc, de l'or, de l'argent et du plomb. Le rendement global dans ce secteur a été freiné par la grève de huit mois de l'INCO, à Sudbury, qui s'est poursuivie jusqu'en 1979. Maintenant que la grève est réglée, la performance du secteur des mines devrait s'améliorer. Le secteur de la fabrication est prospère dans les centres industriels de Thunder Bay, de North Bay et de Sault-Sainte-Marie, où des contrats à long terme intéressants supportent les industries en plein essor. Les industries du tourisme et du bâtiment, d'autre part, ont connu une certaine stagnation avec bien peu d'espoir de changement, et la migration vers d'autres régions s'est maintenue (voir figure 12.1).

Dans le nord-est de l'Ontario, la situation est actuellement beaucoup plus grave. Le taux de chômage a grimpé dans cette région, en raison de la concentration relative de l'activité minière dans le Nord. Les faibles prix que commandaient bon nombre de minéraux, au cours de la période de 1976 à 1978, alliés à la grève du nickel à Sudbury, ont contribué au fléchissement de l'économie. D'autre part, le Nord-Ouest, qui est dominé par les industries prospères du bois, enregistre actuellement de pleins niveaux d'emplois. Au nombre des régions du Nord-Ouest caractérisées par un rendement particulièrement bon, mentionnons celle de Red Lake, dont l'essor est attribuable à une reprise de l'exploitation minière, et celle de Thunder Bay, qui doit répondre à une forte demande des industries du matériel de transport et des pâtes et papiers, et qui, en outre, s'occupe de plus en plus d'opérations de transbordement. Dans le Nord-Est, les endroits qui réussissent le mieux sont Elliot Lake, grâce à la mise en valeur des gisements d'uranium, Timmins, avec ses mines de zinc et de cuivre, Sault-Sainte-Marie, appuyé par les industries de la sidérurgie et des produits forestiers, et

North Bay, grâce à une base manufacturière solide. Mais les petites localités disséminées un peu partout dans le Nord, et dont l'économie est instable, font contraste avec ces grands centres urbains. Il s'agit notamment, dans le Nord-Est, des régions minières de Kirkland Lake et de Tri-town et des zones agricoles et touristiques de l'île Manitoulin. De plus, la ville de Sudbury éprouve certaines difficultés dues à la grève de l'INCO dont il a déjà été question. Dans le Nord-Ouest, la fermeture des mines de fer d'Atikokan est une préoccupation qui vient s'ajouter à celle que suscite déjà la zone problème actuelle associée à l'industrie touristique des alentours du Lake of the Woods.

La croissance, au cours de la présente année et en 1980, devrait montrer des signes de fermeté, bien qu'on puisse envisager que la récession aux Etats-Unis provoquée par la hausse des prix du pétrole aura des répercussions sur la demande des exportations de ressources de la région. Les perspectives pour le Nord ne sont pas optimistes pour les années qui suivront 1980. On prévoit que l'exploitation du minerai de fer diminuera de façon sensible avec la fermeture des mines d'Atikokan et de Moose Mountain, près de Sudbury. La perte prochaine de 400 emplois dans les mines d'uranium d'Agnew Lake pèsera lourd sur l'économie régionale. L'intensification de la concurrence constituera également un autre facteur. Les découvertes récentes, en Saskatchewan et ailleurs au monde, de riches gisements d'uranium affectent le prix des matières premières et menacent les aménagements de grande envergure à Elliot Lake. L'exploitation du nickel, dont les opérations sont basées principalement à Sudbury, connaît elle aussi une concurrence très forte sur les marchés internationaux. Pour ce qui est des autres minéraux, cependant, ils devraient faire l'objet d'une forte demande à l'avenir et devraient se comporter assez bien pendant que les réserves durent. Pour ce qui est de l'industrie forestière, les perspectives sont assombries, malgré certains avantages tirés des négociations du GATT, par une hausse possible de la valeur du dollar canadien, par l'accroissement de la capacité de production chez nos voisins du Sud et par la récession qui sévit actuellement aux Etats-Unis. Les efforts du secteur public en vue de moderniser cette industrie et d'améliorer la gestion forestière devraient toutefois aider à traverser une période qui menace d'être difficile. Mais ce sont encore les localités de Thunder Bay, de Sault-Sainte-Marie et de North Bay qui promettent le plus, elles qui ont réussi à stabiliser leur assise économique grâce aux activités reliées à la fabrication. Toutefois, il reste qu'à moyen terme la région du Nord, dans l'ensemble, aura de la chance si elle maintient ou améliore modérément le niveau d'emplois qu'elle atteignait au début des années 70.

Le sud de l'Ontario

Le sud de l'Ontario a continué à se maintenir à la tête de la province pendant l'expansion modeste qu'on y enregistre depuis 1975. La figure 12 présente, par exemple, une croissance démographique et des revenus supérieurs à la moyenne. Alors qu'au début, la croissance régionale était appuyée par une forte demande des consommateurs pour des produits manufacturés, le développement important qu'ont connu les exportations plus récemment a remplacé ce facteur qui constituait, comme on l'a dit, la principale force motrice de la performance économique de la région. Les industries qui ont été particulièrement dynamiques l'an dernier sont celles du matériel de transport, notamment le montage d'automobiles, de la sidérurgie et de la machinerie. En 1978, les secteurs forts étaient l'agriculture dans le sud-ouest de l'Ontario, et ceux des finances, des assurances et de l'immobilier, lequel est largement concentré dans la région métropolitaine de Toronto. La faible croissance dans les secteurs du bâtiment, de l'administration publique, du commerce et des services a cependant restreint à moins de 4 % l'augmentation du rendement global de la région.

Dans le sud de l'Ontario, certaines régions réussissent mieux que d'autres et les perspectives ne sont pas les mêmes. Le ralentissement récent dans l'industrie de l'automobile, au cours du deuxième et troisième trimestre de 1979, a créé d'importants problèmes d'emploi dans la région de Windsor. Les présentes difficultés risquent de s'aggraver sérieusement, advenant la faillite de la société Chrysler aux Etats-Unis, puisque la majorité des opérations de la fabrication canadienne se font dans cette région. On estime que le quart de la population active de Windsor serait affectée par cette faillite. En revanche, les récentes déclarations concernant une nouvelle usine de fabrication de moteurs par la Ford Motor Company, et l'agrandissement des installations de fabrication de transmissions par la G. M., permettent de bien augurer de l'avenir de la région de Windsor. Ailleurs, le développement a été limité, dans la région de la baie Georgienne et à Peterborough, par suite des fermetures d'usines et des difficultés éprouvées à attirer de nouvelles industries. Les perspectives sont plus prometteuses, toutefois, pour la région de Peterborough, grâce à la décision de la General Electric de construire, dans cette localité, une nouvelle installation de transformation des combustibles nucléaires. Le corridor Peterborough-Oshawa a lui aussi enregistré récemment un essor industriel sensible, et la conjoncture est bonne. Dans la région de Toronto, les efforts déployés en vue de déplacer le développement vers l'est devraient avoir certaines répercussions sur l'avenir d'Oshawa. Le ministère provincial du Revenu démentagera vraisemblablement ses bureaux à cet endroit dans un avenir rapproché. Les activités financières et administratives de Toronto sont florissantes et elles ont même augmenté en raison

des récents déménagements de sièges sociaux de la province de Québec. Les possibilités d'expansion et de progrès de la région de Nanticoke, sur la rive nord du lac Erié, sont également prometteuses; le développement se déroule un peu plus lentement que prévu, mais à un rythme impressionnant tout de même. Dans la région du Niagara, des décisions épineuses sur l'utilisation des terres de cette région sont actuellement en suspens, ce qui affecterait la capacité de production de cultures fruitières spéciales.

Les perspectives pour le sud de l'Ontario n'apparaissent que suffisamment bonnes. Bien que l'économie de la région semblât, à un certain moment, devoir connaître une forte croissance au début des années 80, cette perspective s'est assombrie en raison de la forte hausse récente du prix international du pétrole et de son effet sur l'économie américaine. Une baisse de la demande de l'étranger est maintenant prévisible. Néanmoins, si le Canada peut maintenir sa position concurrentielle sur les marchés d'exportation, lesquels augmenteront nécessairement à la suite des négociations du GATT, il sera toujours possible d'atteindre une certaine croissance. En ce cas, la persistance d'un faible taux de change pour le dollar canadien et la tendance vers des coûts de main-d'oeuvre plus bas constitueront des facteurs critiques. L'avenir de l'industrie du matériel de transport, en particulier, semble impressionnant. Les problèmes de la Chrysler mis à part, l'industrie de l'automobile verra la construction de nouvelles installations importantes, et l'industrie aéronautique bénéficie déjà de perspectives excellentes, étant donné les récents et importants contrats de défense obtenus et les autres qui sont en suspens. L'industrie sidérurgique du sud de l'Ontario, qui est très compétitive et avancée sur le plan technique, représente une autre source de vitalité et un catalyseur possible pour le développement de certaines autres industries lourdes connexes. L'expansion récente de la capacité de production de l'industrie des produits chimiques de Sarnia a créé des possibilités pour l'industrie des produits en plastique. Si l'optimisme est grand en ce qui concerne l'avenir immédiat, le faible niveau d'activité dans le domaine de la recherche et du développement reste cependant une préoccupation de premier plan. Si cette activité n'est pas intensifiée, le sud de l'Ontario sera incapable d'adopter des méthodes plus complexes de fabrication et de contrôler son propre niveau de développement.

2.4 Les perspectives à moyen terme

L'avenir de l'économie de l'Ontario, pour les cinq à huit prochaines années, laisse présager un mélange de points forts, de régions problèmes persistantes et d'incertitude. La province devra maximiser ses possibilités si elle veut pouvoir traverser la prochaine décennie avec un semblant de croissance

économique valable et maintenir sa position économique relative à l'échelle nationale et internationale.

La croissance intérieure réelle, cette année, sera de l'ordre d'environ 3 %, tout comme au cours des années 1977 et 1978. Au début des années 80, cependant, on prévoit que ce niveau de croissance atteindra de 5 à 5,5 %, bien que cette prévision doive être revue en fonction de la hausse des coûts de l'énergie que les économies canadiennes et américaines auront à affronter, à la suite de la réunion de l'OPEP de juin dernier. On prévoit actuellement que la croissance, au milieu des années 80, se situera entre 4 et 5 %. L'impulsion principale dans le secteur de la fabrication devrait venir des industries du matériel de transport, des produits miniers non métalliques, des produits chimiques, des produits en caoutchouc et du pétrole. Les autres secteurs industriels qui favoriseront le rythme de croissance de l'économie sont notamment ceux des communications, des services et du bâtiment.

En se fondant sur une population globale d'environ 9,5 millions d'habitants, on prévoit qu'à la fin de 1987, la population active de l'Ontario dépassera les 5 millions. La croissance de la population active sera d'abord stimulée par l'intégration continue de la génération de la période de l'explosion démographique et, ensuite, par le nombre croissant de femmes cherchant du travail à temps plein. La croissance annuelle de la population active baissera vraisemblablement pendant cette période, passant de 2,7 % à 1,7 %. Pour sa part, l'emploi devrait atteindre les 4,75 millions et connaître, en 1979, une croissance de près de 2 %, atteindre 3 % en 1982 et baisser, ensuite, pour revenir, en 1987, au niveau de 2 %.

Ces divers taux de croissance du marché du travail laissent supposer que le taux de chômage continuera d'être élevé dans la province pour se situer au-dessus de 7 % pendant la période allant de 1979 à 1981. En 1982, ce taux devrait commencer à enregistrer une baisse; la participation accrue des femmes aux nouveaux emplois que devrait créer l'économie à cette époque freinera la baisse du chômage.

Le taux d'activité des femmes devrait connaître une hausse et passer de 51,5 % en 1978 à environ 58 % en 1987. En dépit de ce qui précède, une certaine stabilité dans la croissance de la population active devrait se manifester vers la fin des années 80 et permettre ainsi au taux de chômage de revenir à 5 %, ce qui représente presque le plein-emploi.

Au niveau régional, on prévoit que pour les quelques prochaines années, la situation du chômage dans les régions de Hamilton, d'Ottawa et du sud-ouest de l'Ontario devrait se rapprocher du taux provincial. Dans la région du Toronto

métropolitain, la pénurie de main-d'oeuvre pourrait commencer à se faire sentir vers le milieu des années 80 dans certains groupes d'occupation, à mesure que le taux local de chômage descendra au-dessous du niveau de 4 %. En revanche, le chômage continuera d'être un problème relativement grave même au-delà du milieu des années 80 dans une vaste zone s'étendant d'Owen Sound-Orangeville jusqu'à Peterborough-Lindsay en passant par Barrie-Orillia. La population active de ces régions continuera de s'accroître à un taux rapide, par suite de la tendance de la population à quitter la proximité immédiate des grands centres urbains du sud de l'Ontario. Bien qu'on puisse prévoir qu'un grand nombre de ces nouveaux travailleurs s'installeront dans les zones périphériques du Toronto métropolitain, telles que Oakville, Brampton, Newmarket et Oshawa, pour trouver du travail, à condition que les coûts de l'énergie ne deviennent pas excessifs, bien d'autres demandeurs d'emploi seront incapables d'en trouver sur les lieux. L'avenir à moyen terme du nord de l'Ontario laisse entrevoir une variation dans la demande de main-d'oeuvre, ce qui amènera une vague de migration dans cette région. Cette possibilité dépendra, toutefois, de la demande professionnelle et variera selon le type d'emplois disponibles. Dans certaines localités, et pour certains groupes d'occupation, l'émigration continuera d'être un facteur.

Pour ce qui est des besoins de main-d'oeuvre, l'analyse révèle qu'il y aura pénurie importante dans les occupations administratives et professionnelles, plus particulièrement dans la région du Toronto métropolitain et d'Ottawa, et ce vers le milieu des années 80. On prévoit que d'autres groupes d'occupation connaîtront eux aussi une certaine pénurie; il s'agit de ceux reliés au travail de bureau et aux emplois connexes, aux secteurs des services, des forêts et de la coupe du bois. Il se peut, en outre, que la disponibilité des travailleurs du bâtiment devienne un problème dans le nord de l'Ontario. De graves problèmes de main-d'oeuvre excédentaire sont à prévoir dans les occupations reliées à la vente, à l'agriculture, à la fabrication, à l'assemblage et à la réparation et, enfin, à l'enseignement.

Les incertitudes et problèmes auxquels l'économie de l'Ontario doit faire face, et qui ont une incidence sur la permanence de l'analyse qui précède, sont divers et ennuyeux. L'inflation, qui est largement attribuable à des coûts d'énergie constamment en hausse, ne devrait pas se situer en deçà de 8 % au cours de la prochaine décennie. Le degré d'impact qu'auront les négociations du GATT sur la structure future du secteur de biens de l'Ontario, allié à la question de savoir si l'on pourra tirer pleinement profit des possibilités qui en découleront, constitue une préoccupation majeure. L'évolution politique au Québec, les changements dans les taux de change et la productivité de la

main-d'oeuvre et du capital de la province sont autant d'inconnues. Néanmoins, la position et le rôle économiques relatifs de la province au sein de la nation demeureront probablement, pris dans leur ensemble, une des questions primordiales pour l'Ontario et le Canada. Cela est particulièrement vrai si la rente économique provenant de l'exploitation des ressources générées ailleurs au pays sert à étendre et à renforcer les industries à technologie de pointe dont le Canada a besoin pour assurer sa prospérité et sa stabilité.

3. LES PROBLEMES ET QUESTIONS DE DEVELOPPEMENT

3.1 La compétitivité internationale de l'industrie de l'Ontario

L'Ontario est la principale province industrielle du pays, produisant, comme on l'a déjà démontré à la figure 3, quelque 50 % des biens manufacturés au Canada. En conséquence, la concurrence accrue des pays du tiers monde dans les industries à forte consommation de main-d'oeuvre, telles que celles des textiles et des produits électriques, et, celle également des Etats-Unis et des autres nations dans les industries de la transformation des ressources, sont un sujet de préoccupation. Les entreprises ontariennes ont de la difficulté à soutenir la concurrence des pays du tiers monde où les coûts de main-d'oeuvre et de production sont plus bas. En outre, l'abondance des " succursales " de firmes étrangères, caractérisées par de courts cycles de production et de faibles rendements d'échelle explique, en partie, l'accroissement des coûts, la baisse de la productivité, la restriction des possibilités d'exportation et l'insuffisance des activités de recherche et de développement. Le statut de succursale qui marque une bonne partie de l'industrie automobile de l'Ontario, par exemple, a été un facteur important dans le déséquilibre des activités d'assemblage et de production de pièces d'automobile, dans le déficit croissant qu'accuse le secteur de la production de pièces et dans l'insuffisance des activités de recherche, de conception et de développement entreprises au Canada; voilà pourquoi la balance commerciale de l'industrie de l'automobile avec les Etats-Unis est déficitaire depuis 1973. A l'exception du secteur de la fabrication, le tourisme - la deuxième industrie ontarienne en importance - a enregistré une augmentation sensible du déficit touristique avec les Etats-Unis, découlant d'un manque de compétitivité en matière de coût, de qualité et de diversification des installations et des attractions. Si l'on veut assurer la viabilité et la compétitivité à long terme de l'industrie ontarienne, il faut y investir des capitaux considérables maintenant, alors que la faible valeur de change du dollar canadien rend la chose encore possible. Les investissements du secteur privé dans la province pourraient, cependant, ne pas s'accroître aussi rapidement qu'on l'aurait souhaité si l'inflation et les taux élevés d'intérêt ne diminuent pas. En outre, le danger de voir augmenter les coûts de main-d'oeuvre pourrait réduire les gains réalisés sur le plan de la concurrence, grâce à la dévaluation du dollar.

L'intensification de la concurrence internationale et l'impact de la réduction des barrières tarifaires et non tarifaires découlant des négociations du GATT sous-tendent le besoin d'une structure industrielle compétitive. Bien que cette réduction puisse donner lieu à de nouvelles et importantes possibilités d'exportation, des efforts d'adaptation seront

nécessaires si l'on veut que l'industrie ontarienne soit capable de s'en prévaloir. Puisque l'étendue de l'effet négatif de la réduction tarifaire est encore incertaine, une surveillance soutenue de la situation par le gouvernement est nécessaire afin de déterminer si une participation du secteur public sera requise pour contrebalancer toutes les inégalités importantes qui pourraient survenir.

3.2 Les problèmes démographiques et de main-d'oeuvre

La composition âge-sexe de la population active de l'Ontario s'est radicalement modifiée au cours de la dernière décennie, en raison du fait que la génération de l'explosion démographique est parvenue à l'âge adulte et que le nombre des femmes sur le marché du travail s'est accru. Ces tendances ont déjà été illustrées aux figures 9 et 10. Elles ont des incidences considérables sur le niveau du chômage, sur le logement, sur le système d'éducation - au niveau universitaire, plus précisément - et sur la modification des schèmes de consommation. L'arrivée à l'âge adulte de la génération de l'explosion démographique et la tendance vers les ménages à double revenu et moins d'enfants auront, par exemple, des répercussions considérables sur la demande dans les domaines des voyages et des loisirs, des meubles de maison, et sur un large éventail de services et d'autres besoins de consommation. Etant donné que l'Ontario a de tout temps compté sur l'immigration pour ses travailleurs qualifiés, la baisse récente des taux d'immigration dans cette province aura des répercussions non seulement sur le taux de croissance de la population, mais aussi sur la disponibilité de la main-d'oeuvre qualifiée; des pénuries de main-d'oeuvre dans certains domaines d'occupation pourraient entraîner un ralentissement de l'essor économique. Dans la région de Windsor, par exemple, à cause de l'insuffisance de la main-d'oeuvre qualifiée, certaines industries de l'automobile sont allées chercher des employés en Grande-Bretagne, ce qui a réduit les gains relatifs à l'emploi à cet endroit.

3.3 L'énergie

Le manque de ressources énergétiques en Ontario rend son assise économique vulnérable à l'approvisionnement venant de sources extérieures. A l'heure actuelle, la consommation d'énergie de l'Ontario se situe à près de 40 % du total canadien, le secteur industriel comptant pour quelque 45 % de l'ensemble de la consommation énergétique de la province. En conséquence, la croissance future de l'industrie ontarienne et de son économie en général dépendra de la disponibilité et des coûts des approvisionnements énergétiques venant de l'ouest du Canada. Les coûts élevés de l'énergie viendront contrer certains des avantages comparatifs traditionnels de l'industrie de l'Ontario et auront une incidence sensible sur les futurs modes de développement. On

a assisté, au cours des dernières décennies, par exemple, à un déplacement sensible du développement vers l'ouest, et le Canada central a perdu des avantages comparatifs dans certains secteurs. Les hausses importantes des prix du pétrole brut décrétées par les pays de l'OPEP, alliées aux autres hausses éventuelles de l'OPEP et aux prochaines décisions du gouvernement fédéral d'amener le prix du pétrole canadien au niveau international, auront des répercussions sur les prix domestiques qui se traduiront par des problèmes énergétiques grandissants pour l'économie ontarienne. Le gouvernement provincial soutient que le surplus des revenus provenant des hausses des prix du pétrole domestique devrait être utilisé pour le financement de programmes de création d'emplois, de conservation d'énergie et de mise en valeur de sources d'énergie de rechange, et ce au profit de tous les Canadiens. Le problème croissant de l'énergie aura des répercussions majeures sur la politique énergétique présente et future de l'Ontario, particulièrement en ce qui a trait à son engagement dans la voie de l'énergie nucléaire. Le gouvernement ontarien a, par ailleurs, annoncé récemment qu'il s'engageait à verser la somme de \$2 milliards pour la construction de centrales hydrauliques afin d'augmenter la part des besoins énergétiques de la province provenant de sources renouvelables.

L'Ontario se fie considérablement aux possibilités que présente le nucléaire comme source d'énergie destinée à remplacer le pétrole et le gaz de l'Ouest. Cependant la politique énergétique actuelle à long terme de l'Hydro-Ontario, et plus précisément l'engagement pris concernant la production d'énergie nucléaire, ses coûts et l'aspect sécurité, a fait l'objet d'une révision sérieuse l'an dernier. Le rapport de 1978 de la Commission royale d'enquête sur la planification en matière d'énergie électrique demandait que l'Hydro-Ontario réduise le développement de l'énergie nucléaire et non nucléaire, en raison du ralentissement de la croissance de la demande d'électricité. En outre, la Commission proposait qu'un moratoire soit imposé sur la construction de nouvelles centrales nucléaires si l'on ne disposait pas, d'ici à 1985, d'une technologie d'élimination des déchets qui aurait fait ses preuves. Afin d'ajuster son programme d'expansion aux prévisions relatives à une demande réduite d'énergie, l'Hydro-Ontario a récemment annoncé un ralentissement des travaux de construction de trois centrales et la remise à plus tard de l'aménagement d'une quatrième. Les préoccupations croissantes touchant la sécurité nucléaire et les méthodes d'élimination des déchets pourraient avoir des répercussions sensibles sur le développement nucléaire et entraîner, notamment, un ralentissement des travaux d'exploration de l'uranium, une réglementation plus rigoureuse des centrales nucléaires et un avenir difficile pour l'industrie nucléaire de la province. Il existe présentement une crainte croissante dans l'industrie nucléaire établie en Ontario, que l'avenir du commerce extérieur pour le nucléaire soit menacé, étant donné la

perte de contrats importants avec l'Argentine et, apparemment, avec le Japon.

3.4 Les ressources naturelles

La concurrence plus serrée des pays du tiers monde et des Etats-Unis menace certains segments de l'industrie minière de l'Ontario. On pense surtout à l'industrie du minerai de fer dont le peu d'envergure, ajouté aux coûts élevés de transport et d'aménagement de nouveaux éléments d'infrastructure, fait qu'il est difficile pour cette industrie de l'Ontario de demeurer compétitive. Une telle concurrence a provoqué un renversement de la situation de la province qui est passée d'exportatrice à importatrice de volumes considérables de minerai des Etats-Unis. La fermeture récente de trois mines de minerai de fer et celle d'une quatrième prévue pour 1980 entraîneront une perte de quelque 1 500 emplois et une réduction des revenus fiscaux; elles auront en outre une incidence négative sur la balance des paiements. Malgré d'abondantes réserves de minerai de bonne qualité, il semble peu probable qu'on procède à de nouveaux développements avant le milieu des années 80 dans l'industrie d'extraction du fer. De plus, les fardeaux financiers imposés par les politiques fiscales gouvernementales, les règlements relatifs à l'environnement, à la santé et à la sécurité ont réduit, croit-on, la rentabilité des exploitations minières existantes et éventuelles.

Malgré l'existence de ressources forestières abondantes en Ontario, l'insuffisance de la régénération et de la gestion des forêts a créé une situation telle que l'approvisionnement en bois de la province est menacé. Si l'on n'améliore pas sensiblement la gestion des forêts, une pénurie de bois pourrait survenir d'ici à deux décennies, compromettant ainsi les possibilités d'exportation de l'Ontario et sa part du marché, ainsi que les économies de bon nombre de localités à industrie unique du nord de l'Ontario qui dépendent de cette ressource. Une préoccupation qui rejoint celle dont il vient d'être question est la concurrence grandissante de pays tels que le Brésil et les Etats-Unis que doit affronter l'industrie des produits de la forêt de la province. Le coût élevé du bois, ajouté à un cycle de croissance plus long, fait qu'il est de plus en plus difficile pour l'industrie ontarienne de rester compétitive face à de tels fournisseurs. En fait, l'industrie américaine répond maintenant à une plus grande partie de la demande domestique aux dépens des fournisseurs traditionnels canadiens; de plus, elle est en voie d'augmenter sa capacité de production. Il faut profiter au maximum de la situation financière avantageuse dont jouit l'industrie actuellement afin d'assurer sa compétitivité à long terme.

La perte continue de terres agricoles améliorées a d'importantes répercussions sur le secteur de l'agriculture de l'Ontario, sur la future production alimentaire et sur la politique d'utilisation des terres. Comme l'agriculture ontarienne est orientée vers l'élevage et la production avicole et laitière, 70 % de ces terres agricoles améliorées servent en effet à la production de fourrage; une diminution des terres utilisées à cette fin pourrait entraîner une augmentation des importations de fourrage ou une baisse de l'élevage. La perte, dans le sud de l'Ontario, de terres agricoles de premier ordre découlant de l'urbanisation croissante est un sujet de préoccupation dans l'importante région fruitière de Niagara, où des promoteurs ont acheté de grandes superficies de terrain. De plus, le Conseil régional de Niagara a demandé à la Commission municipale de l'Ontario que 1 619 hectares additionnels de terres fruitières privées soient inclus à l'intérieur des ses frontières urbaines. A l'heure actuelle, les lignes directrices régissant la politique du gouvernement provincial en matière d'utilisation des terres agricoles ont été critiquées parce que jugées inefficaces. En conséquence, la décision de la Commission, en autant qu'elle crée un précédent, pourrait bien déterminer l'avenir des terres agricoles de la province.

3.5 Les transports

L'urbanisation croissante dans le sud de l'Ontario est telle qu'un meilleur accès entre les grands centres urbains, particulièrement le long du corridor formé par l'autoroute 401, est devenu un besoin pressant. En outre, l'augmentation des coûts de l'énergie et du transport aérien intérieur fait qu'une nouvelle approche au transport aérien intercity s'impose. Des études ont été entreprises au sujet de la construction de l'aéroport de l'île de Toronto destiné aux avions à décollage et atterrissage courts (ADAC) entre les villes de Toronto, d'Ottawa et de Montréal. On a cru que l'aménagement d'un tel service contribuerait à décongestionner l'aéroport international de Toronto aux heures de pointe, tout en fournissant la possibilité d'expérimenter la technologie canadienne du Dash-7. Malgré l'appui du gouvernement ontarien à un service de ce genre, la question est restée en suspens à la suite d'une vive opposition de la part du Conseil de ville de Toronto. Le besoin d'améliorer le transport aérien intercity est associé à la controverse que soulève l'aménagement à Pickering d'un aéroport destiné à un usage spécial, et d'une aérogare et d'une piste à Malton pour répondre à la demande prévue en matière de transport aérien.

L'intention du gouvernement fédéral d'augmenter de 50 %, en 1979-1980, les droits de passage dans la Voie maritime du Saint-Laurent pour les cargos faisant le transport en vrac n'a pas cessé de faire l'objet de préoccupation. L'augmentation de cet ordre imposée en 1978 a fortement touché les cargos faisant

le transport en vrac, qui ont comme principal point de départ le Canada, alors que les cargaisons mixtes et de plus grande valeur viennent d'ailleurs. Le gouvernement ontarien craint une baisse des revenus dans les ports des Grands Lacs, si le trafic maritime devait être détourné. La Voie maritime a en outre besoin d'être améliorée pour accroître la capacité du canal Welland qui est considéré comme un goulet d'étranglement; on prévoit que le canal aura atteint ses limites maximales vers 1986.

3.6 L'environnement

On a fortement mis l'accent à la fois sur le besoin de protéger les richesses naturelles de la province, en restreignant par exemple l'utilisation des combustibles fossiles et de l'énergie hydro-électrique, et sur celui d'améliorer la gestion des ressources aquatiques et aériennes. On s'inquiète du fait que la pluie acide observée en Ontario pourrait menacer les lacs et nuire au tourisme. En outre, bien qu'on s'entende pour dire qu'un progrès considérable a été réalisé dans le cadre du programme de contrôle de la pollution des Grands Lacs, lequel a été mis en oeuvre par les Etats-Unis et le Canada il y a environ six ans, les nouvelles substances toxiques repérées dans les lacs pourraient constituer un danger encore plus grand que les dangers qui ont retenu l'attention jusqu'à maintenant.

Bien qu'il soit généralement admis que des efforts considérables doivent être déployés dans les domaines de la conservation et de la lutte contre la pollution, on se préoccupe de l'incidence que des mesures de protection du milieu peuvent avoir sur la mise en valeur des ressources et le développement industriel. A titre d'exemple, les gouvernements provincial et fédéral se sont engagés à réduire la pollution de l'air et de l'eau en demandant qu'on prenne davantage de mesures de protection de l'environnement. Il ne faut pas oublier que les exigences en matière de lutte contre la pollution entraînent des coûts additionnels pour l'industrie et, par voie de conséquence, pour le consommateur, et peuvent susciter une certaine concurrence en mettant les hommes d'affaires dans la position de choisir entre investir dans l'implantation de nouveaux établissements ou l'agrandissement d'établissements existants ou l'installation de dispositifs de protection de l'environnement. De plus, les retards qu'entraînent des mécanismes tels que la Commission de l'Ontario sur l'évaluation de l'environnement peuvent faire monter les coûts des projets. En effet, le temps qu'il a fallu à l'Eldorado Nuclear pour se conformer aux exigences de protection de l'environnement a contribué à accroître de 20 % les coûts estimatifs d'une éventuelle raffinerie d'uranium.

3.7 L'évolution des schèmes d'établissement

Une nouvelle tendance importante se dessine aujourd'hui, sur le plan des établissements de la population, à la suite de l'urbanisation rapide qu'a connue le sud de l'Ontario, au cours des deux dernières décennies. Bon nombre de grands centres urbains ont récemment cessé toute croissance, et les régions du Toronto métropolitain, de Hamilton-Wentworth et de Windsor, notamment, ont accusé une baisse de population. L'intensification du développement commercial dans les banlieues fait que les gens ont tendance à s'établir au-delà des frontières urbaines et à faire la navette entre leurs lieux de résidence et de travail. Une telle évolution des schèmes d'établissement peut entraîner des obligations financières non seulement pour les centres urbains qui doivent maintenir l'infrastructure et les services communautaires existants, mais aussi pour les zones situées au-delà des frontières urbaines où les populations croissantes exigent de nouveaux services. Si de telles tendances se maintiennent, malgré la hausse du prix de l'essence, elles vont faire augmenter la demande de terres agricoles et rendre pressante une planification améliorée de l'utilisation des terres dans le sud de l'Ontario.

3.8 Les inégalités régionales

Malgré sa réputation traditionnelle de province fort prospère, l'Ontario connaît d'importantes inégalités économiques au niveau régional, particulièrement dans les régions du Nord et de l'Est. On a présenté ces disparités à la figure 12 en se fondant sur certains indicateurs économiques. L'économie du Nord, fortement orientée vers l'industrie axée sur les ressources primaires, est marquée par une influence cyclique au niveau de l'emploi, une émigration élevée, une qualité de vie inférieure à celle du Sud et par de nombreuses localités à industrie unique économiquement instables. De plus, l'importante population autochtone du Nord est mal préparée pour participer au développement économique de la région. L'économie de l'est de l'Ontario, fortement tributaire du secteur de l'administration publique, a été ralentie par les mesures de restriction et de décentralisation du gouvernement fédéral. Son secteur de la fabrication est caractérisé par des installations vétustes et à faible productivité, ainsi que par de nombreuses industries à forte consommation de main-d'oeuvre et vulnérables à l'importation.

4. LES INSTRUMENTS FEDERAUX ET PROVINCIAUX

Le chapitre qui suit traite des priorités et des instruments clefs du gouvernement relativement au développement en Ontario. L'autosuffisance de la province sur le plan de la croissance a de tout temps maintenu l'intervention gouvernementale dans l'économie à un niveau relativement bas, particulièrement au palier provincial. Cependant, l'évolution de la situation économique, la vulnérabilité plus grande de l'économie de l'Ontario vis-à-vis de la concurrence étrangère et les coûts d'énergie accrus ont favorisé l'accélération du rythme d'activité de la province en matière de développement. Les différences de performance entre les régions ont fait l'objet de préoccupations depuis plusieurs années, et l'Ontario continue de s'attaquer à ce problème.

4.1 Les priorités de développement du gouvernement

C'est l'inquiétude que suscite la performance à long terme de l'industrie manufacturière de l'Ontario qui est en grande partie responsable de l'intervention intensifiée du gouvernement de cette province au chapitre du développement. Le déclin relatif, vers le milieu des années 70, de l'activité manufacturière, les implications des modifications tarifaires qui découlent des négociations du GATT, le besoin de tirer parti de la faible valeur du dollar et la question d'ordre général touchant l'adaptation industrielle à l'environnement économique changeant sont autant de points que visait l'Ontario en décidant qu'une approche plus directe au développement était nécessaire. Le souci de répondre aux besoins à long terme de l'industrie forestière et de favoriser les industries à technologie de pointe a également été perçu, par les deux ordres de gouvernement, comme des domaines exigeant une aide plus directe. La persistance des différences régionales au sein de la province a constitué un facteur additionnel démontrant le besoin d'une intervention gouvernementale.

L'Ontario continue de donner son appui à la réduction des inégalités régionales au Canada, mais insiste sur le fait que la force sous-jacente des régions plus prospères ne doit pas être affaiblie par le processus. La province préconise le déploiement d'efforts de développement régional efficaces pour susciter une croissance autonome, renforcer les économies locales et les avantages comparatifs sectoriels et stimuler les initiatives du secteur privé afin d'assurer une saine économie des marchés. De plus, la province recommande le maintien de restrictions fiscales rigides par la répartition efficace des fonds actuels et l'incitation au "dégagement" afin de réduire l'intervention fédérale dans les affaires locales et provinciales et, enfin, l'encouragement des zones à faible croissance à développer leurs ressources et leur potentiel propres.

Au cours de la dernière décennie, l'approche de la province de l'Ontario au développement était contenue dans un

énoncé de politique intitulé Plan de développement. La politique de développement visait une répartition géographique de la croissance afin d'assurer une planification et une structure de services efficaces pour appuyer l'expansion rapide de la fin des années 60 et des années 70. On y retrouvait de plus, un plan de mise sur pied et de développement du réseau de transport, y compris le transport urbain, et la restructuration des niveaux de gouvernements locaux pour répondre aux besoins de planification et de services.

L'évolution de la situation économique a forcé la province à s'intéresser davantage à la question de favoriser un nouvel essor en Ontario, en négligeant l'apport de nouvelles possibilités de mise en valeur dans les régions à faible croissance. Même si la province maintient les engagements pris en vue de réduire les inégalités socio-économiques dans les régions de l'Ontario, elle s'attache surtout, désormais, à assurer l'équilibre à long terme de l'ensemble de l'économie provinciale en raison des conditions économiques difficiles des dernières années. Aussi le gouvernement de l'Ontario a-t-il mis l'accent sur les initiatives et les investissements du secteur privé comme véhicule de croissance et de développement dans le secteur de la fabrication, qui est la clef du dynamisme industriel de la province et la base de la participation de l'Ontario à l'économie nationale. On est passé d'une politique d'application universelle des programmes à une politique plus sélective de promotion et d'aide à l'industrie, et ce sur une base hautement sélective.

4.2 Les instruments provinciaux

Au nombre des éléments primordiaux de la nouvelle politique de développement industriel de la province, citons :

- a) la préférence qu'elle accorde aux biens et services canadiens par le biais d'achats gouvernementaux;
- b) l'élaboration et la promotion d'un programme en vue d'encourager l'achat des produits canadiens;
- c) l'aide à l'adaptation afin de préserver et d'accroître la vigueur des industries traditionnelles (notamment celle des pâtes et papiers) et des industries de fabrication prometteuses, mais qui font face à des changements sur le plan de la technologie ou de la concurrence découlant de l'adaptation industrielle, et du GATT en particulier;
- d) un programme dynamique afin de tirer parti des possibilités d'exportation, et plus précisément des nouveaux marchés éventuels résultant du GATT;
- e) l'octroi de subventions directes à l'investissement pour permettre de soutenir la concurrence des grands

projets d'investissement de capitaux et
d'investissement dans la technologie de pointe;

- f) l'incitation à la fabrication complète, en Ontario, des produits de firmes multinationales.

Afin de mettre en oeuvre les stratégies de développement, le gouvernement provincial a créé un fonds important de \$200 millions, le Fonds de développement de l'emploi qui sera géré par un comité composé de ministres. La Commission du développement de l'emploi a pour mandat de favoriser les projets qui :

- a) contribuent à l'emploi à long terme;
- b) favorisent l'acquisition des compétences techniques dont on a besoin;
- c) peuvent contribuer à une expansion sensible de l'exportation ou au remplacement des produits d'importation;
- d) touchent la mise au point de nouveaux produits et procédés par le biais d'innovations d'origine canadienne;
- e) encouragent l'expansion des industries clefs et le développement régional.

En outre, le ministère de l'Industrie et du Tourisme a été restructuré et remodelé de façon à pouvoir assurer l'administration du fonds, poursuivre les programmes de la Société de développement de l'Ontario et en élaborer de nouveaux. La Société consent des prêts directs d'un montant maximal de \$250 000 (sauf des prêts de soutien) aux entreprises privées qui ne peuvent trouver de financement à un coût raisonnable.

Le gouvernement ontarien a également adopté un budget des priorités régionales, qui sert à financer des projets de développement pouvant avoir des répercussions régionales. C'est par ce mécanisme que l'on détermine l'ordre de priorité des différentes propositions de développement. Les ministères du Trésor et de l'Economie, et des Affaires du Nord en assurent l'administration.

En se concentrant sur des activités d'élaboration de stratégies et de politiques, le ministère du Trésor et de l'Economie a facilité la coordination du développement régional et, par le biais d'un contrôle financier, a pu influencer sur l'orientation et les priorités du développement dans l'ensemble de la province. La création, en 1977, du ministère des Affaires du Nord était une autre indication du souci de l'Ontario d'atténuer les inégalités régionales. Ce ministère est

responsable de l'importante fonction de coordination et chargé d'améliorer l'application des programmes provinciaux destinés au nord de l'Ontario, et d'en mettre au point de nouveaux. Les ministères des Richesses naturelles, de l'Agriculture et de l'Alimentation, si leur objectif premier n'est pas le développement régional, ont tout de même un certain rôle à jouer dans l'aide au développement des ressources primaires.

4.3 Les instruments fédéraux

Nombreux sont les programmes du gouvernement fédéral qui portent sur le développement social et économique en Ontario; néanmoins, ceux du MEER, du ministère de l'Industrie et du Commerce et de la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada sont particulièrement intéressants dans le contexte du présent rapport.

En raison de l'importance de l'industrie manufacturière de l'Ontario, la valeur des programmes du ministère de l'Industrie et du Commerce réside dans le fait qu'ils tiennent compte des conditions qui prévalent dans la province et des occasions qui y sont offertes. On prévoit que le programme fédéral de développement économique, annoncé en septembre 1978, aura de nombreuses répercussions sur l'industrie en Ontario. L'intensification des mesures d'aide à l'adaptation industrielle, que pourrait rendre nécessaire l'augmentation de la concurrence internationale, a été autorisée par le biais du Programme de développement de l'entreprise du ministère de l'Industrie et du Commerce. La nature précise de ce programme ainsi que les priorités qui seront accordées à divers éléments ont fait l'objet de discussions avec l'Ontario et tiennent compte des nouvelles politiques industrielles du gouvernement provincial. Le travail de la Société pour l'expansion des exportations entraînerait aussi des avantages additionnels pour l'industrie de l'Ontario, laquelle produit plus de 80 % des exportations canadiennes dans le secteur des biens manufacturés finis.

Des chiffres récents, provenant du ministère de l'Industrie et du Commerce, révèlent qu'une plus faible proportion de l'industrie ontarienne a reçu l'appui de ce ministère par le biais de sa politique de financement de programmes, comparativement à d'autres provinces. Au cours des cinq années allant de 1973-1974 à 1977-1978, l'Ontario a reçu 31 % des allocations totales du ministère de l'Industrie et du Commerce au titre des programmes, tandis qu'elle comptait pour 52 % de l'activité manufacturière globale et 36 % de la population.

La Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada joue un rôle administratif et de politique important en facilitant le fonctionnement des marchés du travail au Canada, en assurant un revenu aux personnes temporairement en chômage et en s'occupant de l'admission des immigrants et des visiteurs au Canada. La CEIC exploite un réseau de centres d'emploi et de

centres d'immigration à travers le Canada, ainsi qu'un certain nombre de bureaux d'immigration à l'étranger. Aider les travailleurs à se dénicher un emploi convenable ainsi qu'aider les employeurs à trouver la main-d'oeuvre qui leur convient constituent l'objectif premier vers lequel tendent des mesures telles que l'orientation, les services de présentation à un employeur, et l'aide en matière de formation et de mobilité.

Au Canada, c'est le secteur privé qui fournit la plupart des emplois. Or, la Commission met de plus en plus l'accent sur tout ce qui est susceptible d'appuyer et de stimuler le développement du secteur privé, et ce en aidant les employeurs à former et à engager les gens. L'octroi de subventions pour la création de nouveaux emplois, sous forme de crédits d'impôt à l'emploi, et la libéralisation de l'aide consentie à la formation industrielle constituent deux exemples d'initiatives visant à soutenir le secteur privé¹.

L'une des principales caractéristiques du taux de chômage actuellement élevé réside dans l'inégalité qui existe entre les diverses régions du pays et entre les différents groupes de personnes. C'est pourquoi la Commission s'est dotée des moyens lui permettant d'intervenir régionalement auprès de groupes, et à des périodes précises. Au nombre des mesures qui ont été conçues et mises en oeuvre, citons le Programme d'aide à la création locale d'emplois, un éventail de mesures destinées à aider les jeunes (y compris les étudiants), ainsi que l'élaboration de plans d'action en vue d'encourager les autochtones à se trouver un emploi et à leur donner la formation nécessaire à cette fin; toutes ces mesures ont nécessité l'affectation de fonds spéciaux et d'autres ressources.

Il est essentiel d'accroître la collaboration et la coordination entre les ministères et organismes fédéraux, entre les divers paliers de gouvernement et entre les administrations publiques et le secteur privé. A la suite de la Conférence des premiers ministres sur l'économie, tenue en novembre 1978, on a établi un processus de consultation pour la considération mixte fédérale-provinciale et l'étude de quatorze questions fondamentales concernant le marché du travail et l'emploi. Ce processus permettra l'examen approfondi du programme d'assurance-chômage et se penchera sur la possibilité de l'intégrer aux autres programmes de sécurité sociale.

-
1. A titre d'exemple de l'approche adoptée en Ontario, notons l'accord conclu entre la Canadian Tooling Manufacturers Association (CTMA), le ministère de l'Education de l'Ontario et la CEIC en vue de mettre sur pied un programme pilote de formation et d'apprentissage à l'intention des machinistes, des fabricants d'outils, de matrices et de moules, et ce conformément aux règlements provinciaux auxquels ces métiers sont soumis.

La nouvelle Loi sur l'immigration renferme un énoncé des objectifs poursuivis et des dispositions de grande portée; elle vient d'ouvrir la voie à une époque où il faudra tenir compte davantage des problèmes domestiques. A mesure que les plans d'adaptation de la main-d'oeuvre seront élaborés et que les programmes de formation connexes seront mis en place, il sera possible de ne plus dépendre autant sur l'immigration pour faire face aux graves pénuries de main-d'oeuvre qualifiée. Etant donné que l'immigration s'articule selon un processus de consultation entre les gouvernements fédéral et provinciaux, il est indispensable que tant l'élaboration des politiques que l'administration des programmes se fassent en étroite collaboration.

La participation du MEER en matière de développement social et économique s'exerce surtout par le biais de l'entente-cadre de développement fédérale-provinciale dont il sera question dans la prochaine section. Cependant, son programme de la Loi sur les subventions au développement régional (LSDR) est particulièrement compatible avec le besoin de favoriser les possibilités de l'industrie de la fabrication dans les régions à faible croissance de l'Ontario. Dans cette province, le programme précité est disponible en vue d'aider les industries manufacturières nouvelles ou en expansion qui se trouvent dans le nord de l'Ontario (y compris le district de Parry Sound) et à Renfrew-Pembroke. Le reste de l'Ontario n'a pas été désigné aux termes de ce programme. Depuis l'entrée en vigueur du programme jusqu'à la fin de l'année financière 1978-1979, les offres de subventions ont totalisé plus de \$70 millions et ont entraîné des investissements de la part du secteur privé de l'ordre de \$400 millions. Quant aux emplois créés, ce sont les industries du bois, des métaux primaires et du vêtement qui viennent en tête.

Parmi les autres ministères et organismes fédéraux dont la participation aux activités de développement au sein de la province touche particulièrement la région du Nord et le secteur primaire, citons ceux des Affaires indiennes et du Nord, d'Agriculture Canada, de l'Énergie, des Mines et des Ressources, de Transport Canada, ainsi que la Société centrale d'hypothèques et de logement.

4.4. Les instruments fédéraux-provinciaux

Le principal instrument fédéral-provincial servant à stimuler le développement est l'entente-cadre de développement Canada-Ontario, administrée au niveau fédéral par le MEER. Aux termes de cette entente, des projets de développement élaborés conjointement sont financés à la fois par le gouvernement fédéral et la province dans le cadre d'ententes auxiliaires. Les programmes du MEER visent surtout à aider à la réalisation de possibilités de développement dans les régions défavorisées et à combattre dans l'ensemble les problèmes socio-économiques de ces régions.

Depuis la signature, en 1974, de l'entente-cadre de développement (ECD) d'une durée de dix ans, les programmes du MEER, en Ontario, ont été modestes quant à leur application géographique et au niveau des dépenses; ils prévoyaient le partage égal des coûts entre le Canada et l'Ontario, ce qui reflétait la position économique générale de la province. Ces programmes devaient être réalisés dans le cadre du programme provincial intitulé Plan de développement. Les premières ententes (dont celles sur Cornwall, le nord-ouest de l'Ontario et Dryden) constituaient des projets précis et largement orientés vers la fourniture d'une infrastructure de base. Depuis lors, la nature des ententes auxiliaires négociées en vertu des ECD a évolué vers le genre d'ententes thématiques, telles que celles sur les localités à industrie unique et sur la mise en valeur des ressources communautaires et rurales et, plus récemment, vers le genre d'ententes sectorielles, telles que celles sur la gestion forestière et sur les pâtes et papiers, ainsi que vers des modifications précises touchant l'exploitation minérale. De nouvelles initiatives de développement sont prévues, lesquelles devraient aller dans le même sens, qui est de mettre davantage l'accent sur les initiatives sectorielles portant sur les ressources dans les régions du nord et de l'est de l'Ontario.

En raison, cependant, de la détérioration de la situation économique, les pressions se sont faites plus nombreuses en vue d'intensifier l'aide du MEER en Ontario. Le ministère a répondu favorablement en augmentant le niveau du financement, en élargissant, de façon limitée, la zone géographique admissible aux programmes du MEER et en diversifiant son intervention par le biais de nouveaux programmes de développement sectoriel et régional. A l'exception de l'entente auxiliaire sur la modernisation des installations de l'industrie des pâtes et papiers signée récemment, le MEER s'est, de façon générale, refusé à mettre sur pied des programmes touchant les régions du centre et du sud-ouest de la province. Cependant, compte tenu de l'utilité et de la souplesse générales de l'ECD en tant que mécanisme de développement à frais partagés, et de l'importance plus grande accordée aux approches sectorielles en matière de croissance, il se peut qu'on insiste davantage pour que le MEER utilise le mécanisme de l'ECD dans diverses activités de développement partout dans la province, même sans contribution financière du MEER.

En Ontario, le ministre du Trésor et de l'Economie a cosigné les ententes auxiliaires conclues en vertu de l'ECD. La responsabilité de mise en oeuvre des projets touchant le nord de l'Ontario revient principalement au ministre des Affaires du Nord, secondé dans ses effets par d'autres ministères. Depuis, l'ECD a rendu possible la coordination de projets de développement entre les organismes fédéraux, dont Transport

Canada, le ministère des Affaires indiennes et du Nord et la Société centrale d'hypothèques et de logement. L'ECD en tant que mécanisme de coordination mis à la disposition des deux niveaux de gouvernements pourrait servir davantage si les nouvelles ententes auxiliaires étaient élaborées en tant que programmes plutôt que sous forme de projets.

5. LES POSSIBILITES DE DEVELOPPEMENT

5.1 Les avantages comparatifs de l'Ontario

5.1.1 La situation géographique

L'Ontario, et en particulier la région du Sud, a de tout temps joui des avantages d'une situation géographique stratégique, comparativement à d'autres provinces canadiennes. Tout en étant située au centre du pays, l'Ontario se trouve à proximité de la vaste région industrialisée du nord-est des Etats-Unis. Cela lui donne le double avantage d'avoir accès à une large concentration de marchés d'exportation et de pouvoir approvisionner l'est et l'ouest du Canada en biens manufacturés. L'amélioration du réseau de transport au sein du pays reflète, enfin, cette situation tout en la renforçant. Cette situation géographique lui permet, en outre, d'avoir facilement accès à toute une gamme d'apports favorisant la diversification de son secteur de la fabrication.

L'accès à la Voie maritime des Grands Lacs a également contribué à l'essor de la province. A l'origine, le réseau permettait de se rendre facilement dans les Prairies par la région de Thunder Bay et d'accéder directement, par la même occasion, à l'Atlantique. La province bénéficiait, ensuite, d'approvisionnements abondants en eau fraîche à des fins industrielles et domestiques. Enfin, l'Ontario disposait d'une énergie hydro-électrique à bon marché provenant, en particulier, des chutes Niagara. L'importance relative de la Voie maritime des Grands Lacs s'est amoindrie si on la compare à ce qu'elle était aux premiers jours du développement de l'Ontario. Néanmoins, le réseau continue de représenter un avantage comparatif de taille. Il fournit toujours l'eau domestique en plus de permettre des transports peu coûteux; les lacs continuent d'attirer certaines industries dont le processus de production exige des quantités considérables d'eau; en plus des centrales hydro-électriques, des centrales nucléaires utilisant énormément d'eau à des fins de refroidissement ont commencé à s'installer le long des rives.

Finalement, en raison de son étendue qui la place au deuxième rang des provinces canadiennes, elle possède une diversité de ressources et d'activités économiques et des climats variés. Sur le plan de l'agriculture, l'Ontario est capable de produire toute une gamme de produits, allant du tabac et des fruits doux dans le Sud-Ouest, au bison et au riz sauvage dans le Nord et, en conséquence, cette province est relativement plus autosuffisante que les autres. Il existe en outre de grandes superficies de terres non utilisées et des possibilités inexploitées qui se prêtent au développement.

5.1.2 Les ressources naturelles

L'existence de bon nombre de ressources naturelles abondantes en Ontario dans les secteurs des forêts, des mines, des terres agricoles et des loisirs offre un avantage comparatif important et à long terme, non seulement à l'intérieur au Canada, mais, en certains cas, au niveau de l'économie mondiale. Même si l'économie de l'Ontario est devenue plus diversifiée et s'est éloignée de l'industrie axée sur les ressources, elle repose encore beaucoup sur les matières premières. On trouve un reflet de son importance dans les liens étroits qui existent entre le reste de l'économie canadienne, dans le secteur de la fabrication plus particulièrement.

Les ressources forestières de l'Ontario, qui viennent au troisième rang, s'étendent sur une superficie de 570 000 kilomètres carrés et sont situées en grande partie dans le nord de l'Ontario et, dans une moindre mesure, dans l'est de l'Ontario. Même si cette ressource appuie déjà substantiellement l'industrie des produits du bois, il reste encore un potentiel considérable qui demande à être exploité. L'Ontario comptait pour seulement 14,7 % de la production canadienne en 1977 tout en possédant 21,1 % du volume des forêts inventoriées, productrices et accessibles économiquement. Même si l'on se soucie beaucoup d'aménagement et de régénération, les activités pourraient être étendues davantage. Dans l'est de la province, par exemple, on procède à certaines expériences dans le domaine de la culture des peupliers hybrides à croissance rapide. Les déchets du bois produits par cette industrie constituent en outre un potentiel de ressources. Les compagnies ont commencé à brûler les déchets qui proviennent des usines, mais ceux qu'entraînent les opérations de coupe n'ont pas encore été utilisés. On pourrait explorer les autres possibilités qu'offrent les forêts comme source d'énergie, par exemple, ou de loisirs. La clef d'une mise en valeur plus appropriée reste dans la mise au point d'une technique d'aménagement; en fait, cela déterminera la mesure dans laquelle les ressources forestières de l'Ontario continueront de représenter un avantage à long terme pour cette province.

Les ressources minérales de l'Ontario lui donnent aussi un avantage comparatif considérable, plus précisément dans la région du Nord. En effet, la province était le deuxième producteur du pays dans ce secteur en 1978, sur le plan de la valeur. Même si l'Ontario a une production remarquable dans une variété de minéraux, les plus importants sont le cuivre, l'or, le minerai de fer, le nickel, l'argent, l'uranium et le zinc. De plus, l'Ontario est le plus grand producteur de matériaux de construction tels que le ciment, la chaux, les produits de l'argile, le sable et le gravier.

Même si l'industrie est quelque peu instable, l'existence d'une telle abondance de minéraux assure à cette province un avantage à long terme. Bien qu'on ne soit pas sans connaître l'existence de nombreux gisements de minéraux, du minerai de fer en particulier, il reste que leur mise en valeur n'est pas rentable pour le moment. En outre, d'immenses superficies de terres, inaccessibles par la route, n'ont pas encore été explorées dans le nord de l'Ontario. Il semble, en conséquence, que la richesse minérale de l'Ontario soit loin d'être épuisée.

L'Ontario a en outre l'avantage de posséder beaucoup de bonnes terres agricoles, particulièrement dans le Sud-Ouest. Une heureuse combinaison des sols et du climat favorise l'industrie laitière et l'élevage ainsi que la production d'une grande variété de cultures spécialisées telles que les fruits doux, le tabac et les légumes. Même si la production perd certaines des meilleures terres au profit du développement urbain, le secteur de l'agriculture a certes la possibilité d'accroître la fabrication de produits de remplacement des importations. L'adoption de nouvelles techniques, de nouvelles sources de culture, etc., pourrait accroître substantiellement la productivité et la gamme des produits.

Enfin, l'Ontario possède un large éventail d'activités récréatives et touristiques, notamment de nombreux paysages pittoresques, d'excellentes zones de pêche et de chasse, des sites historiques, sans oublier les grands centres urbains et les attractions qu'ils offrent. Cependant, la mesure dans laquelle ce potentiel peut devenir un avantage à longue échéance dépend beaucoup de la planification des autres ressources, en autant toutefois que leurs diverses utilisations sont interreliées.

5.1.3 La structure industrielle

La structure industrielle de l'Ontario fournit un troisième avantage comparatif très important. Grâce aux avantages que représentent, d'une part, sa situation géographique et ses ressources, et, d'autre part, le rythme traditionnel de son développement, l'assise de l'emploi est de taille et la concentration des activités commerciales est considérable, principalement dans le sud de la province. La position tarifaire prise par le Canada dans le passé a contribué pour beaucoup à ce développement en favorisant l'activité industrielle malgré un marché intérieur assez limité. L'Ontario a la fraction la plus élevée du produit intérieur réel (PIR) au Canada et domine, en particulier, les secteurs de la fabrication, des finances, des assurances et de l'immobilier (voir figure 1). Le niveau relativement élevé de la productivité est aussi un reflet de la supériorité de l'Ontario dans le secteur de la fabrication.

La concentration du commerce et des services est un avantage en ce que les nouvelles industries sont fortement attirées vers les régions où une telle concentration existe déjà. Les raisons en sont nombreuses : l'accès facile aux installations de services, les apports à l'infrastructure et à la fabrication et l'existence de réseaux de transport. De plus, le marché créé par la main-d'oeuvre invite, en retour, de nouvelles industries, ce qui a un effet multiplicateur sur la demande. La concentration des activités favorise aussi l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles au sein de la province, et ce, en raison de leur proximité.

L'assise manufacturière est aussi beaucoup plus diversifiée que celle des autres provinces. En plus de ses industries plus traditionnelles axées sur les ressources, l'Ontario utilise de nombreux procédés de production plus complexes dans la fabrication, notamment, de produits électroniques et électriques, de l'outillage, ainsi que de produits chimiques et aéronautiques. De plus, aucune industrie en particulier ne domine vraiment; en effet, l'industrie de fabrication du matériel de transport, la plus importante, ne représentait que 16,9 % de la valeur totale ajoutée en 1976. Il en résulte donc que le secteur de la fabrication est moins vulnérable aux changements ou aux bouleversements économiques; les industries peuvent souvent se compléter les unes les autres, à cause des liens qui existent entre elles, ce qui a pour effet de relever le potentiel de croissance.

La structure industrielle et l'urbanisation en Ontario ont eu pour effet de créer une large réserve de main-d'oeuvre qualifiée. L'accès à d'excellentes maisons d'enseignement fournit une base au développement des compétences futures, même s'il l'on envisage devoir procéder, à court terme, à des ajustements du type de formation nécessaire.

Les avantages globaux de l'urbanisation, qui constituent un élément important de la structure industrielle de l'Ontario, favorisent le développement. Le " Golden Horseshoe " est une zone du sud de l'Ontario qui accapare encore une grande partie des nouveaux investissements à un moment où la province pourrait bien voir lui échapper certains autres avantages.

5.1.4 Le secteur tertiaire

Comparativement au reste du pays, l'Ontario bénéficie d'un secteur tertiaire fort et bien développé, lequel appuie de façon particulière les secteurs primaires et de la fabrication tout en stimulant l'expansion future. Ce secteur est en mesure d'offrir des services et des compétences spécialisés qui ne sont pas disponibles ailleurs au Canada, ainsi que les investissements considérables nécessaires aux grands projets. Environ 42,7 % de la main-d'oeuvre canadienne travaillant dans le secteur des

finances, des assurances et de l'immobilier est située en Ontario, dans le Sud pour la plupart, où l'on trouve notamment une très grande proportion de sièges sociaux. De la même manière, le secteur tertiaire offre divers équipements sociaux susceptibles d'attirer une main-d'oeuvre importante, notamment les maisons d'enseignement, les installations sociales et culturelles, la disponibilité des produits, une variété de possibilités d'emploi et un niveau de vie élevé. En revanche, le Nord n'a pas réussi à développer son secteur tertiaire à un degré comparable, et connaît en particulier une pénurie de services personnels, commerciaux et communautaires et l'absence d'activités dans le secteur des finances, des assurances et de l'immobilier. Dans l'est de la province, le secteur de l'administration publique est particulièrement important même s'il n'a pas entraîné un essor du secteur secondaire semblable à celui que connaît actuellement le Sud.

L'avantage comparatif du secteur tertiaire est caractérisé par un élément de réciprocité qui favorise particulièrement une économie bien équilibrée. Si un secteur tertiaire fort attire les industries manufacturières, l'inverse est tout aussi vrai. En fait, on verra souvent les deux économies croître ensemble et se renforcer l'une l'autre, réalisant tôt ou tard une croissance économique autosuffisante. C'est ainsi que s'est développée l'économie de l'Ontario; cette caractéristique a joué un rôle important dans le soutien de l'économie en dépit d'autres changements structurels défavorables.

5.1.5 Le marché

L'Ontario jouit de certains avantages par rapport au reste du Canada en ce qui concerne les marchés intérieurs aussi bien que les marchés d'exportation. L'avantage primordial et de longue date a été l'existence d'un marché fortement concentré dans le sud de l'Ontario (plus de 27 % de la population du Canada vit dans un rayon de 375 kilomètres de Toronto) et la grande proximité du Nord-Est américain. Ces marchés ont de plus tendance à être appuyés par une population dont le mode de vie est plus orienté vers la consommation. L'Ontario se targue aussi de posséder un pouvoir d'achat supérieur à celui du reste du pays, avec un revenu par habitant dépassant la moyenne; cet avantage tend cependant à disparaître.

Selon ce qui ressortira des négociations actuelles du GATT, des nouvelles possibilités d'exportation pourraient se réaliser pour certains produits du sud et de l'est de l'Ontario. En effet, divers marchés, qui sont actuellement protégés par des barrières tarifaires et, en certains cas, non tarifaires, pourraient devenir accessibles. Si les gouvernements de l'Ontario et du Canada mettaient au point de bonnes stratégies

d'adaptation industrielle, l'économie provinciale pourrait fort bien en tirer profit à longue échéance.

L'Ontario a la possibilité de se prévaloir davantage du marché intérieur par le biais de la substitution des importations, particulièrement en ce qui touche certains produits manufacturés et agricoles. De plus, au fur et à mesure que la structure des marchés se modifiera pour répondre aux nouvelles demandes de biens de consommation, à cause du vieillissement de la population née de l'explosion démographique de l'après-guerre qui parviendra à l'âge adulte, il y aura croissance du potentiel d'innovation sur le plan des produits.

5.1.6 Les avantages à court terme

Outre la permanence relativement plus assurée des avantages comparatifs, l'Ontario est également favorisé, à l'heure actuelle, sur le plan de la situation économique intérieure et internationale. Le Canada a récemment repris en grande partie sa compétitivité vis-à-vis des Etats-Unis, laquelle s'était effritée au cours des quelques dernières années. Les demandes salariales se sont atténuées à un point tel que les taux d'augmentation demandés lors de la signature des contrats de travail sont désormais sensiblement plus bas qu'aux Etats-Unis. Parallèlement, la valeur du dollar canadien a baissé, ce qui a eu pour résultat d'accroître les exportations.

Au pays, la conjoncture s'est améliorée grâce à la hausse des profits, à la prise de mesures favorables par le gouvernement et à l'abolition du contrôle des prix et des salaires. Les niveaux d'utilisation de la capacité de production et la productivité se sont accrus, et le climat de l'investissement s'est amélioré. On pourrait profiter de cette situation à court terme pour améliorer la position concurrentielle à long terme. Toutefois, la durée de ces avantages demeure incertaine et impose un délai aux interventions possibles. Certaines initiatives récentes du gouvernement tendent à s'orienter dans ce sens, par le biais plus précisément de subventions à l'industrie des pâtes et papiers et de mesures prévues dans le budget d'avril que vient d'adopter le gouvernement ontarien pour attirer du capital de risque et de grandes entreprises dans la province. La récente déclaration du gouvernement fédéral selon laquelle il accorderait une aide financière à l'industrie de l'électronique en est une nouvelle preuve; elle fait suite aux récentes discussions d'un groupe de travail formé de représentants des secteurs public et privé.

5.2 Les domaines précis de possibilités de développement

5.2.1 Les perspectives de développement

La carte 2 présente, selon leur emplacement, tous les principaux projets d'investissement de \$10 millions ou plus devant être achevés au cours de 1980 ou plus tard. Le pourcentage élevé des investissements dans le sud de l'Ontario reflète clairement certains des avantages dont il a été question plus haut. Ainsi, le fait qu'une si large part des investissements dans la région ait été attribuée aux secteurs des transports, des communications et des services (aux projets de l'Hydro-Ontario en particulier) souligne l'importance du rôle que joue le secteur tertiaire dans le développement industriel. L'avantage traditionnel que représente l'électricité à bon marché a été identifié comme un élément clef de toute croissance future; c'est pourquoi on a fortement mis l'accent sur le programme nucléaire de la province dans un effort pour atteindre un degré d'autosuffisance à un prix déterminé. De plus, la plupart des investissements manufacturiers, commerciaux et du secteur public sont effectués dans la région du Golden Horseshoe et dans la partie sud-ouest de la province, principalement dans les centres fortement industrialisés de Toronto, Windsor et Sarnia.

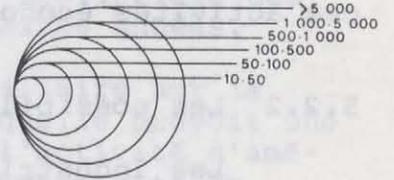
Dans l'est de l'Ontario, il existe une pénurie évidente d'investissements industriels. A l'exception d'une nouvelle usine de production de détergents synthétiques à Brockville, presque tous les investissements se font dans les secteurs du commerce et de la fonction publique et sont limités aux centres urbains d'Ottawa, de Kingston et de Belleville. Il s'agit là d'une observation révélatrice sur l'état du développement de l'est de l'Ontario, si l'on tient compte de sa situation géographique de premier plan et de son assise agricole et forestière.

L'investissement dans le nord de l'Ontario est largement associé au secteur primaire, à l'industrie des pâtes et papiers en particulier. Toutefois, ces projets portent surtout sur la modernisation des usines et la lutte contre la pollution plutôt que sur l'expansion de la capacité de production. On remarque une certaine activité dans les secteurs des mines et de la transformation, plus précisément près de Elliot Lake, Sudbury et Timmins. Elle reflète l'avantage comparatif de la région sur le plan des ressources naturelles. Le faible niveau d'investissement dans les secteurs secondaire et tertiaire cependant (à l'exception des projets énergétiques) est symptomatique du peu de développement économique général qui se fait dans le Nord, une fois dépassée l'étape de l'extraction des ressources.

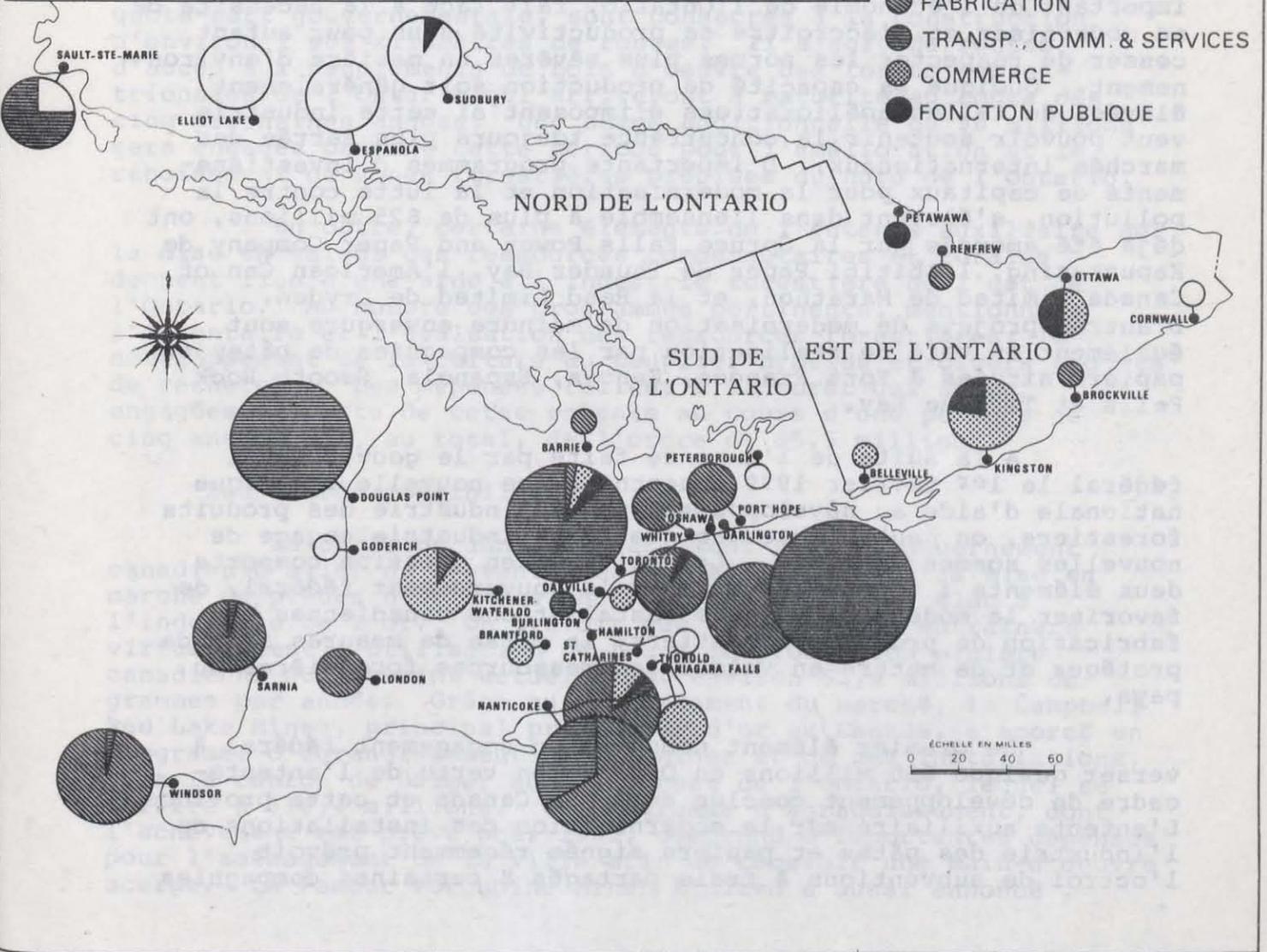
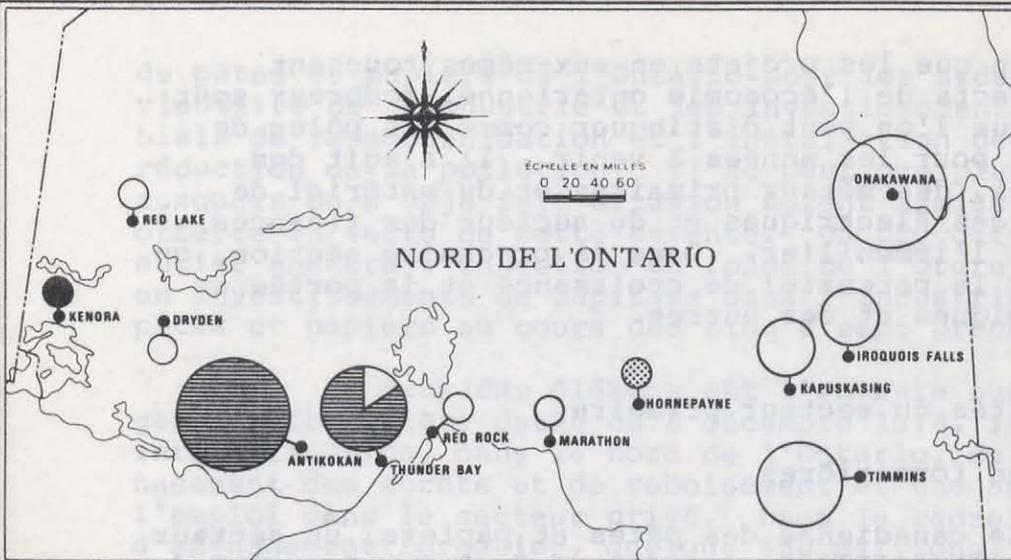
Les possibilités de développement de l'Ontario, même si leur importance et le genre diffèrent selon l'endroit, représentent collectivement pour l'avenir une croissance importante dans

PRINCIPAUX PROJETS
DEVANT ÊTRE ACHEVÉS
AU COURS DE 1980
OU PLUS TARD

LÉGENDE
(en millions de dollars)



- INDUSTRIE PRIMAIRE
- ◐ FABRICATION
- ◑ TRANSP., COMM. & SERVICES
- ◒ COMMERCE
- FONCTION PUBLIQUE



cette province. Bien que les projets en eux-mêmes touchent presque tous les aspects de l'économie ontarienne, nombreux sont les secteurs clefs que l'on peut distinguer comme des pôles de croissance sensibles pour les années à venir. Il s'agit des industries des forêts, des métaux primaires et du matériel de transport, des services électriques et du secteur des finances, des assurances et de l'immobilier. Dans la prochaine section, on étudiera plus à fond le potentiel de croissance et la portée de ces activités économiques et des autres.

5.2.2 Les possibilités du secteur primaire

Les industries forestières

L'industrie canadienne des pâtes et papiers, un secteur important de l'économie de l'Ontario, fait face à la nécessité de se moderniser et d'accroître sa productivité sans pour autant cesser de respecter les normes plus sévères en matière d'environnement. Quoique sa capacité de production soit généralement élevée, de telles améliorations s'imposent si cette industrie veut pouvoir soutenir la concurrence toujours plus serrée des marchés internationaux. D'importants programmes d'investissements de capitaux pour la modernisation et la lutte contre la pollution, s'élevant dans l'ensemble à plus de \$25 millions, ont déjà été amorcés par la Spruce Falls Power and Paper Company de Kapuskasing, l'Abitibi Paper de Thunder Bay, l'American Can of Canada Limited de Marathon, et la Reed Limited de Dryden. D'autres projets de modernisation de moindre envergure sont également en voie de réalisation par les compagnies de pâtes et papiers situées à Fort Frances, Kenora, Espanola, Smooth Rock Falls et Terrace Bay.

A la suite de l'annonce faite par le gouvernement fédéral le 1^{er} février 1979 concernant une nouvelle politique nationale d'aide au développement pour l'industrie des produits forestiers, on peut s'attendre que cette industrie engage de nouvelles sommes d'argent. La politique en question comporte deux éléments : l'engagement, par le gouvernement fédéral, de favoriser la modernisation des installations canadiennes de fabrication de produits forestiers; la prise de mesures afin de protéger et de mettre en valeur les ressources forestières du pays.

Le premier élément comporte un engagement fédéral à verser quelque \$50 millions en Ontario en vertu de l'entente-cadre de développement conclue entre le Canada et cette province. L'entente auxiliaire sur la modernisation des installations de l'industrie des pâtes et papiers signée récemment prévoit l'octroi de subventions à frais partagés à certaines compagnies

de pâtes et papiers de l'Ontario pour les aider à accroître la viabilité de l'industrie et les investissements privés par le biais de la modernisation et l'installation de dispositifs de réduction de la pollution. Il se peut que plusieurs des projets auxquels on a déjà fait allusion soient admissibles à l'aide offerte en vertu de cette entente. On prévoit que le programme entier amènera l'injection de fonds de l'ordre de \$600 millions en investissements de capitaux dans l'industrie provinciale des pâtes et papiers au cours des cinq à sept prochaines années.

Le deuxième élément est l'entente auxiliaire sur la gestion forestière datée du 8 décembre 1978, laquelle prévoit une intensification, dans le nord de l'Ontario, de l'activité d'aménagement des forêts et de reboisement et une augmentation de l'emploi dans le secteur privé. Dans le cadre de l'activité d'aménagement forestier, quelque \$60 millions, représentant la quote-part gouvernementale, sont consacrés à la construction d'environ 1 609 kilomètres de routes. Il s'agit de routes d'accès aux peuplements de bois d'oeuvre des forêts septentrionales de l'Ontario qui arriveront à maturité au cours des cinq prochaines années. Une somme additionnelle de \$8 millions sera engagée pendant cette période pour l'amélioration et le reboisement de zones forestières précises du nord de l'Ontario.

En outre, certains éléments de l'entente auxiliaire sur la mise en valeur des ressources communautaires et rurales donnent lieu à une aide à l'industrie forestière de l'est de l'Ontario. Au nombre des programmes pertinents, mentionnons l'inventaire et l'évaluation des ressources forestières, le développement de la culture du peuplier hybride et divers projets de recherche. Les dépenses reliées à la forêt qui seront engagées en vertu de cette entente au cours d'une période de cinq ans seront, au total, de l'ordre de \$5,5 millions.

Les autres possibilités

La décision annoncée récemment par le gouvernement canadien d'aller de l'avant avec la fabrication et la mise en marché de pièces d'or d'une once a donné un nouvel élan à l'industrie de l'or. On prévoit que ce programme entraînera virtuellement l'utilisation de toute la production minière canadienne qui atteint actuellement environ 52,9 millions de grammes par année. Grâce au renforcement du marché, la Campbell Red Lake Mines, principal producteur d'or au Canada, a amorcé un programme d'agrandissement de ses mines et de ses installations, dans le canton de Balmer au nord-ouest de l'Ontario, lequel se chiffre à \$10,4 millions. Ce programme d'agrandissement, dont l'achèvement est prévu pour 1982, comprend d'importantes dépenses pour l'aménagement de la ville afin de recevoir une main-d'oeuvre accrue. La Pamour Porcupine Mines Limited a aussi annoncé

qu'elle projetait de consacrer quelque \$3,5 millions en 1979 à ses installations minières situées dans la région de Timmins afin d'augmenter ses réserves prouvées en or.

La Texasgulf Canada Limited, située près de Timmins, en Ontario, poursuit l'agrandissement de ses installations de métaux primaires. Le calendrier des travaux d'expansion minière, qui a accusé un ralentissement en 1977 à cause des conditions défavorables des marchés, a été accéléré en raison des pénuries prévues de cuivre sur les marchés mondiaux. Ce projet devrait être entièrement terminé en 1981 au plus tard. La participation fédérale à l'appui de l'aménagement d'infrastructures communautaires dépasse les \$5 millions.

La demande croissante d'uranium entrant dans la production d'énergie nucléaire a incité la Rio Algom Ltd. et la Denison Mines Ltd. à entreprendre d'importants travaux d'agrandissement de leurs installations minières et de leurs laminoirs situés dans la région d'Elliot Lake. On a évalué à près de \$280 millions le programme actuel d'augmentation du capital de la Rio Algom. Le coût total d'agrandissement de la Denison, y compris la construction de logements, devrait dépasser les \$300 millions.

5.2.3 Les possibilités du secteur secondaire

Les métaux primaires

On s'attend que les aciéries canadiennes atteignent des niveaux records de production en 1979, grâce surtout à la dépréciation du dollar canadien. Pour les utilisateurs canadiens, c'est l'acier domestique qui est le moins cher parmi les approvisionnements disponibles, et la proportion de consommation canadienne de l'acier importé est passée de 21 % en 1974 à 9 ou 10 %. Il semble que cet essor remarquable se maintiendra et que les entreprises fonctionneront à pleine capacité pendant l'année qui vient, tout au moins, la production étant limitée aux clients établis. Les principaux marchés prévus pour les produits de l'acier comprennent la construction projetée d'usines de plusieurs milliards de dollars pour la récupération des sables bitumineux et du pétrole lourd en Alberta, ainsi que la construction, sur une distance de 3 219 kilomètres, de la section canadienne du gazoduc de la route de l'Alaska.

Cette performance remarquable a entraîné la mise sur pied de quelques projets d'agrandissement par l'industrie sidérurgique. La STELCO, qui procède actuellement à l'aménagement d'une aciérie de \$1,2 milliard, à Nanticoke, a fait connaître son intention de consacrer à un programme d'expansion des emplacements de Hamilton et de Nanticoke une somme supplémentaire de \$365 millions. La DOFASCO projette d'investir plus de \$350 millions pour la construction d'un deuxième laminoir à chaud, à Hamilton. Ce projet constitue la première étape de

l'agrandissement de ses installations de fabrication de l'acier. Au nombre des projets, mentionnons l'agrandissement, au coût de \$85 millions, des installations de la Lake Ontario Steel Company, à Whitby, et la construction de certaines installations d'extraction montées sur axe vertical à l'usine de l'Algoma Steel Corporation, à Sault-Sainte-Marie.

Le gouvernement fédéral a choisi un site pour la raffinerie d'uranium de \$72,3 millions que l'Eldorado se propose d'implanter. Cette nouvelle raffinerie d'une capacité annuelle de 10 000 tonnes de concentré uranifère sera située dans le sud de l'Ontario, à Port Hope.

En plus des travaux d'aménagement des mines, la Texasgulf Canada Limited procède actuellement à la construction, à Timmins, d'un four de fusion du cuivre et d'une raffinerie de minerai de \$300 millions. Les travaux ont été accélérés récemment en raison de l'amélioration des marchés mondiaux. On s'attend maintenant à ce que l'usine soit en exploitation en 1981 au plus tard.

Le matériel de transport

Le secteur de la fabrication de matériel de transport est fortement représenté en Ontario tant dans l'activité d'assemblage automobile et de fabrication de pièces que dans les activités à technologie de pointe associées à la conception et à la fabrication spécialisée de matériel aéronautique. Ces activités ont, de plus, des liens solides avec d'autres industries manufacturières, celles particulièrement des métaux primaires, de l'outillage, et de la fabrication de produits en métal et en matière plastique. L'expansion prévue de l'industrie de fabrication du matériel de transport aura, en conséquence, des répercussions sensibles sur ces autres industries de l'économie ontarienne.

La récente vague de travaux d'aménagement et d'agrandissement dans l'industrie canadienne de l'automobile annonce le début des changements technologiques qui seront nécessaires si elle veut pouvoir absorber les coûts supérieurs de fabrication de véhicules plus efficaces sur le plan du carburant et respecter les normes d'émanation de gaz et de sécurité imposées par le gouvernement. Pour exploiter ces nouvelles possibilités et assurer l'avenir de l'industrie, il faudra investir de nouveaux fonds importants et en consacrer une bonne partie à la technologie.

L'industrie canadienne des pièces d'automobile du sud de l'Ontario, qui, jusqu'à maintenant, a eu de la difficulté à conserver ses marchés, procède à l'heure actuelle à des travaux d'agrandissement de plusieurs millions de dollars. Dans la région de Windsor plus précisément, les dépenses d'investissement qui dépasseront le milliard de dollars, au cours des deux ou

trois prochaines années, se traduiront par la construction d'installations de fabrication d'une vaste gamme de pièces d'automobile à base de matière plastique et d'aluminium, de pneus, de pièces de suspension, et même de transmissions et de moteurs complets. En dépit de la fermeture possible des installations de la Chrysler, les nouveaux investissements dans l'industrie de l'automobile par la G. M. et la Ford, dans la région de Windsor, devraient entraîner la création de plus de 7 500 nouveaux emplois directs et 7 500 emplois indirects additionnels. On prévoit la création de plus de 700 autres emplois directs dans la région de Saint Catharines.

Les possibilités de l'industrie des pièces d'automobile devraient s'accroître davantage grâce à une stratégie annoncée par le gouvernement fédéral, laquelle consiste à renforcer l'industrie nationale de l'automobile en favorisant la réalisation de nouveaux travaux de recherche et de développement. Les fabricants de pièces d'automobile auront accès aux fonds fédéraux par le biais du programme fédéral de développement de l'entreprise pour la mise en oeuvre de projets de recherche et de développement, et les petites entreprises canadiennes de pièces d'automobile pourront bénéficier de la technologie étrangère grâce à l'aide gouvernementale. Pour contrebalancer les subventions octroyées par d'autres pays, on examinera la possibilité d'accorder une aide spéciale dans les cas où une telle aide dépasserait les capacités du gouvernement provincial concerné et où les programmes fédéraux actuels ne s'appliquent pas.

La Société de développement du transport, créée en 1974 par le gouvernement ontarien, approfondit sa connaissance technique dans le domaine du transport urbain. Grâce à l'acquisition de compétences toujours plus poussées dans une industrie à technologie de pointe, cette société pourrait devenir une force remarquable sur les futurs marchés intérieurs et mondiaux dans le domaine du matériel de transport urbain rapide. La hausse des coûts de l'énergie et les problèmes d'approvisionnement en essence auront vraisemblablement un effet de croissance sur la demande de nouveaux investissements dans le transport urbain. Cela pourrait conduire à la création de nouvelles possibilités de développement et à l'accroissement de la production en Ontario.

En associant les contrats de l'industrie privée et les exigences relatives au contenu canadien, on prévoit que les avantages - compensations et retombées - reliés à l'acquisition par les Forces armées de la flotte de patrouilleurs à grand rayon d'action dépasseront le milliard de dollars en 1988. En conséquence, l'industrie canadienne de l'aéronautique, fortement représentée en Ontario, bénéficie à l'heure actuelle d'un essor considérable et de nouvelles possibilités de fabrication. Cette activité devrait se poursuivre grâce à l'achat, en voie de négociation, de nouveaux chasseurs d'une valeur de \$3 milliards (en

dollars de 1977). Outre les achats militaires dont il vient d'être question, la compagnie DeHavilland Aircraft du Canada a annoncé récemment l'adoption d'un programme d'agrandissement de son usine de Downsview, au coût de \$6,5 millions, pour lui permettre d'augmenter son niveau de production et répondre ainsi aux commandes de Dash-7 qu'elle a reçues dernièrement. La McDonnell Douglas Canada Ltd. entreprendra à son usine de Toronto la fabrication de nouvelles pièces pour le biréacteur DC-9 et injectera ainsi la somme de \$100 millions dans l'économie régionale au cours des dix prochaines années.

Les services électriques

L'activité de production d'énergie électrique de l'Hydro-Ontario continue d'être un élément important de l'investissement public dans l'économie de l'Ontario. Même si l'Hydro-Ontario a l'intention de poursuivre son programme de dépenses pour l'acquisition de matériel de production, elle a été obligée de ralentir le calendrier des investissements futurs en raison de la diminution de la demande d'énergie électrique. L'Hydro-Ontario procède actuellement à la construction de trois centrales nucléaires à un coût de quelque \$14 milliards; il s'agit des centrales Bruce " B " à Douglas Point, sur le lac Huron, et à Pickering " B " et Darlington à l'est de Toronto. Des centrales thermiques sont également en voie de construction à Wesleyville, Nanticoke et Atikokan, ainsi qu'une usine de deux unités à Thunder Bay, lesquelles seront alimentées au charbon, acheminé par rail du sud de l'Alberta. Dans une récente déclaration, l'Hydro-Ontario révélait qu'elle ralentirait les travaux de construction des installations d'Atikokan, de Bruce "B" et de Darlington.

Le gouvernement ontarien, dans un effort pour accroître la part des besoins énergétiques de la province tirés de sources renouvelables, a engagé une somme de \$2 milliards pour la construction, au cours des quinze prochaines années, de centrales hydro-électriques. La province espère ainsi inciter le secteur privé à investir quelque \$14 milliards dans l'exploitation d'autres sources renouvelables d'énergie.

L'Hydro-Ontario mène présentement des études de faisabilité sur la possibilité de construire une centrale électrique à Onakawana utilisant les gisements de lignite de la région, ainsi que trois centrales hydrauliques sur la rivière Abitibi. L'aménagement possible de ces installations pourrait créer jusqu'à 3 000 emplois et représenter un stimulant important pour la région du Nord.

En plus de ces nouvelles installations, on procède actuellement à l'agrandissement de la centrale électrique J. Clark Keith de Windsor, et la Great Lakes Power Corporation a

reçu le feu vert pour la construction d'une centrale de 52 mégawatts sur la rivière Sainte-Marie, à Sault-Sainte-Marie. L'achèvement de ce projet est prévu pour l'automne de 1982.

Les autres possibilités

Le sud de l'Ontario sera bientôt doté d'une industrie chimique d'envergure. La compagnie Shell Canada Limitée procède, à l'heure actuelle, à l'aménagement d'une usine de polypropylène et d'isopropyle au coût de \$230 millions à Sarnia; elle examine en outre les possibilités additionnelles qui pourraient exister dans ce secteur. Ces travaux de la Shell suivent de près l'achèvement, à Sarnia, d'une nouvelle usine de polyéthylène de la compagnie Union Carbide Canada Limited, d'une valeur de \$170 millions.

L'industrie ontarienne des produits de l'électronique à technologie de pointe, qui est en plein essor, semble bien prometteuse sur le plan de la concurrence. La Mitel Corporation, qui oeuvre dans le domaine de la micro-électronique, procède actuellement à l'agrandissement de ses installations de Kanata, qui passeront de 7 620 mètres carrés à 21 336 mètres carrés. La plus importante compagnie canadienne, la Northern Telecom Canada Limited, qui est elle aussi bien représentée en Ontario, est un chef de file reconnu mondialement dans le domaine des télécommunications, sous-secteur clef de l'industrie de l'électronique. Reconnaissant l'importance de cette industrie, le gouvernement fédéral a annoncé récemment l'adoption d'une politique nationale de développement pour l'industrie de l'électronique, laquelle favorisera l'expansion continue de ce secteur dans un climat toujours plus compétitif à l'échelle internationale, caractérisé par l'évolution technologique rapide et l'appui intensif des gouvernements.

Dans le secteur des aliments et boissons, les exportations de boeuf et de fromage recevront vraisemblablement une impulsion sensible à la suite des nouveaux accords commerciaux découlant des récentes négociations du GATT à Tokyo. Ce secteur de l'économie ontarienne a toujours été fort en raison de l'existence de marchés relativement étendus et de la concentration de la production agricole de bonne qualité; il semble certain qu'il connaîtra un essor constant.

5.2.4 Les possibilités du secteur tertiaire

Les finances, les assurances et l'immobilier

La ville de Toronto continue de s'imposer comme capitale financière du Canada. Le nombre de sièges sociaux ne cesse d'augmenter comme en témoigne la décision prise récemment

par la Banque de Montréal et la compagnie DuPont du Canada de déménager certaines de leurs opérations en Ontario.

Le déménagement de ces opérations à Toronto ainsi que celui de la compagnie d'assurances Sun Life du Canada, laquelle procède actuellement à la construction d'un édifice à bureaux de \$35 millions, représente 2 100 nouveaux emplois dans la région métropolitaine. Les amendements apportés récemment à la Loi sur les banques permettent de croire que le nombre des banques d'outre-mer ayant des succursales à Toronto augmentera également.

La demande de locaux commerciaux est manifeste si on en juge par le nombre de centres et de complexes commerciaux en construction dans la province, lesquels sont répartis dans plusieurs localités dont Dryden, Hornepayne et North Bay, dans le Nord, Niagara Falls, dans le Sud, avec la construction d'un centre commercial et de loisirs de \$50 millions, et à Kingston, dans l'Est, avec la construction d'un complexe commercial et commercial et résidentiel de \$84 millions sur les bords du lac. On prévoit que l'essor commercial futur suivra le rythme de la tendance générale de croissance du secteur des services, sauf dans certains endroits tels que la région d'Ottawa-Hull où des changements récents dans la politique du gouvernement fédéral ont entraîné un surplus temporaire de locaux à bureau.

Les autres possibilités

Bien que le secteur des services ne participe pas fortement à la croissance des investissements en Ontario, il n'en demeure pas moins un fournisseur important d'emplois. Le secteur des services de l'Ontario a connu, entre 1970 et 1978, un essor beaucoup plus rapide que le secteur de la fabrication; aussi, la tendance générale de l'emploi dans les industries des services, qui a enregistré une hausse constante, passant de 59,7 % à 64,8 % comme pourcentage de l'emploi total pendant cette période, devrait persister.

L'industrie du tourisme, qui constitue un élément important du secteur des services en Ontario, représentait en 1976, 260 000 années-personnes sur le plan de l'emploi et \$1,8 milliard sur le plan du revenu. Le Marineland et la Game Farm, de Niagara Falls, ont consacré \$70 millions à l'agrandissement de leurs installations. La Family Leisure Centres of Canada Limited envisage la possibilité d'engager des sommes aussi importantes pour l'aménagement d'un nouveau parc d'attractions à Vaughan, au nord de Toronto. Une fois terminé, ce parc fournira 200 emplois à temps plein et 2 000 autres pendant la belle saison.

On a dressé les plans détaillés de la première phase d'aménagement de la nouvelle localité provinciale de Townsend, située près de Nanticoke dans la région du Sud-Ouest. On projette, dans un premier temps, l'aménagement progressif de logements pouvant recevoir 5 000 personnes, d'un centre commercial et d'un centre municipal qui regrouperont éventuellement les activités commerciales de l'endroit. Un parc industriel régional de 1 011 hectares est déjà en construction. Ce nouveau centre se veut une réponse aux besoins d'une population croissante attirée dans la région par la nouvelle aciérie de la STELCO, et aussi par la centrale thermique de l'Hydro-Ontario et la plus grande raffinerie de pétrole canadienne de la Texaco déjà en exploitation.

6. RESUME ET CONCLUSIONS

L'Ontario a de tout temps représenté une force majeure de l'économie canadienne en raison de sa situation géographique et de la concentration de l'industrie manufacturière, des marchés et des institutions financières. La province compte actuellement pour près de 40 % du produit national brut, mais cette proportion a baissé au cours de la dernière décennie et sa position relative dans l'économie s'est affaiblie. En plus de la production, le revenu par habitant, les investissements de capitaux, la construction résidentielle et la taille de la population ont connu une croissance plus lente.

Les faibles taux de croissance en Ontario, comparativement à ceux des autres provinces, sont symptomatiques de la nouvelle vulnérabilité relative de l'économie provinciale; cette situation peut être attribuée aux effets qu'ont eu sur les avantages de développement traditionnels de l'Ontario l'importante croissance de la concurrence des pays du tiers monde et le besoin de trouver de l'énergie à bon marché. En outre, pendant cette période récente, les coûts de la découverte et de l'exploitation de matières premières sont devenus des éléments plus déterminants du coût de production que ceux reliés à la transformation et à la fabrication. Tout en possédant bon nombre de ressources importantes, l'Ontario domine surtout dans l'industrie secondaire et, en conséquence, les dépenses d'investissement n'ont pas été aussi productives que celles des régions du pays qui sont davantage orientées vers les ressources. La performance économique récente qui a, elle aussi, freiné la croissance partout au pays, a touché plus fortement encore la coûteuse économie à technologie de pointe et à grande échelle de l'Ontario. Les taux d'inflation et d'intérêt élevés, ajoutés au climat d'investissement défavorable des années 70 et à l'augmentation anormalement forte de la population active ont particulièrement nui à la province. Ainsi, même si la croissance de l'Ontario s'est poursuivie pendant les années 70, l'essor du coeur industriel de la province a été lent et sporadique. Alors que l'Ontario connaissait un affaiblissement de ses avantages de développement, un plus faible rendement sur ses investissements, et qu'elle subissait les effets du ralentissement de l'économie canadienne, on a vu, pendant cette décennie, s'atténuer dans la même proportion les inégalités régionales à travers le pays. Cet événement, souhaitable en lui-même, semble toutefois reposer sur la faible performance de l'Ontario plutôt que sur le dynamisme croissant des autres régions.

Mises à part les récentes fluctuations de la croissance de la province, attribuables à des perturbations économiques, l'Ontario connaît toujours de graves problèmes de croissance, de nature sectorielle et géographique, d'un genre et d'une ampleur qu'on retrouve souvent ailleurs au pays. Les industries

provinciales du bâtiment, de l'agriculture et des mines, en plus du secteur de l'administration publique, représentent tous des domaines de faible croissance ou de stagnation caractérisés par un taux élevé de chômage et laissant souvent peu de place à l'optimisme. Sur le plan géographique, le nord de l'Ontario demeure une zone éloignée, dépendante des ressources et caractérisée par des localités à industrie unique ayant besoin de certains services reliés à la qualité de la vie et à l'adaptation sociale, pour ses autochtones plus particulièrement. En dépit de sa situation géographique avantageuse, la région de l'est de l'Ontario connaît elle aussi, à l'heure actuelle, les pires taux de chômage de la province; elle n'a pas réussi en outre à développer une assise industrielle diversifiée et à exploiter ses ressources à son avantage. Abstraction faite de ces difficultés, il existe cependant bon nombre d'éléments prometteurs et de performances encourageantes dans l'économie de la province, et la région du sud de l'Ontario n'en a pas été nécessairement la seule bénéficiaire.

Le secteur de la fabrication, qui est le pivot de l'économie de l'Ontario, a enregistré une croissance modeste durant la récente période d'adaptation économique internationale et devrait maintenant pouvoir réaliser une forte performance au cours des années 80, pourvu que la situation économique se stabilise autant à l'étranger qu'au pays. Plus précisément, l'industrie des métaux primaires, l'acier en particulier, et l'industrie du matériel de transport, soutenues par les nouveaux investissements substantiels dans l'industrie de l'automobile et par les importants contrats de défense accordés à l'industrie de l'aéronautique, connaîtront, semble-t-il, un essor considérable. Les grandes initiatives de développement prises dans le secteur des forêts de l'Ontario, lequel fonctionne présentement à pleine capacité, devraient fournir un bon stimulant à l'économie, et à celle du nord de l'Ontario en particulier. Dans le secteur tertiaire, l'industrie des finances, des assurances et de l'immobilier sera, comme par le passé, un point de croissance majeure, et ce, malgré la concurrence qui lui vient depuis peu de l'ouest du Canada. L'aménagement des services publics devrait en outre provoquer une croissance importante des investissements dans l'ensemble de la province.

Malgré ces points forts, les perspectives, à court terme, de croissance de l'Ontario ne semblent pas très prometteuses. L'augmentation, en juin 1979, du prix international du pétrole, a ralenti l'économie des États-Unis, ce qui aura un effet direct sur la performance canadienne au cours de 1980. L'essor de l'Ontario dépendra aussi du réinvestissement des sommes provenant des industries axées sur les ressources ailleurs au Canada et sur la compétitivité de la province sur les marchés étrangers. A cause de l'incertitude économique, les politiques gouvernementales devront pouvoir jouer un rôle toujours plus

essentiel dans le domaine de l'adaptation industrielle et assurer que la province est en mesure d'utiliser ses avantages comparatifs, tout en la protégeant des facteurs externes qui pourraient limiter son potentiel de croissance. Le gouvernement ontarien reconnaît que les possibilités de croissance de la province se sont modifiées, et prend des mesures plus dynamiques pour stimuler et diriger son développement, tout en essayant d'atténuer les disparités régionales sur les plans de la croissance et des possibilités. Pour que l'Ontario retrouve la stabilité économique et l'impulsion qu'elle a jadis tenues pour acquises, il faudra que la province relève, au cours des années 80, le défi que cela représente.

